



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Sports

Rapport d'activité 2015

Table des matières

AVANT-PROPOS	5
LE CONSEIL SUPERIEUR DES SPORTS	7
Composition du Conseil Supérieur des Sports	7
Activités	7
LE COMITE OLYMPIQUE ET SPORTIF LUXEMBOURGEOIS	9
LE FINANCEMENT DU SPORT DE COMPETITION	11
Les aides financières et les subsides aux fédérations et aux sociétés sportives	11
Répartition des crédits en 2014	11
Les crédits pour subsides en 2015	13
Le congé sportif	17
Le congé sportif pour les athlètes d'élite et leurs accompagnateurs	17
Mesures et concepts particuliers et promotionnels	18
Le congé sportif pour dirigeants et arbitres	21
LE SPORT-LOISIR	24
Activités générales	24
Plan d'action national « Gesond iëssen, méi bewegen »	26
Motricité dans la petite enfance – Priorité de la Présidence luxembourgeoise	29
Première Semaine européenne du Sport (EWOs)	35
Mesures en faveur du bénévolat dans le sport	36
Wibbel an Dribbel	38
LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE SPORTIF	41
RELATIONS INTERNATIONALES	42
Union européenne	42
Réunion des Directeurs des Sports à Riga	42
Conseil des Ministres des Sports à Bruxelles	42
Réunion informelle des Ministres des Sports à Luxembourg	43
Lancement de la première Semaine européenne du Sport à Bruxelles	44
Présentation des priorités sport de la Présidence luxembourgeoise	44
Réunion des groupes d'experts du Conseil de l'UE	44
Sport et économie / Sport et ressources humaines	44
Conseil des Ministres des Sports à Bruxelles	47
Agence Mondiale Antidopage (AMA/WADA)	48
Réunion du Conseil de Fondation de l'AMA à Montréal	48
Réunion du Conseil de Fondation de l'AMA à Colorado Springs	48
Le Luxembourg, pôle du sport européen et international	49
Fédérations européennes et internationales installées au Luxembourg	49
Centres de développement sportif régionaux et internationaux	49

LE MEDICO-SPORTIF	50
Le contrôle médical des sportifs licenciés pratiquant un sport de compétition	50
L'examen médical des jeunes sportifs du Sportlycée	50
L'examen médical des sportifs d'élite	51
Le service Sport/Handicap	51
La Convention avec le Luxembourg Institute of Health	52
La Convention avec le Centre Hospitalier (CHL)	52
Le contrôle antidopage	52
Contacts internationaux	53
LES BASES NAUTIQUES	54
Lultzhausen	54
Liefrange	54
EQUIPEMENT SPORTIF	56
Le huitième programme quinquennal	56
Le neuvième programme quinquennal	56
Le dixième programme quinquennal	57
Programme SAPS	58
L'INSTITUT NATIONAL DES SPORTS	60
Le bâtiment central	60
Le stade multisports	60
Salle de sports	60
Autres infrastructures	60
Statistiques sur l'utilisation des locaux et installations sportives de l'INS	60
ENEPS	62
Les formations des cadres techniques des fédérations sportives	62
Formation continue en collaboration avec le SCRIPT / IFEN	64
L'action « Kanner staark maachen »	64
Projets européens	65
SPORTLYCEE	66
Le Sportlycée et les Centres de Formation	66
Nombre d'élèves au Sportlycée	67
Financement	67
Coopération avec le Lycée Technique de Bonnevoie	68
COQUE	69
Le sport	69
Le sport fédéral	69
Entraînements fédéraux et manifestations sportives	69
Stages sportifs	70

Le sport scolaire.....	71
Le sport-loisir récréatif	71
Le centre aquatique et de détente	71
Le mur d'escalade	71
Kids camp foot.....	71
Les cours sportifs.....	72
Le sport d'entreprise	72
Les manifestations culturelles et grand public	72
Les conférences et séminaires.....	73
L'horeca.....	73
Les travaux	73
Annexe	75
STATISTIQUES	76

AVANT-PROPOS

2015 : présence, prestance, présidence !

« *Et que le meilleur gagne !* » L'année 2015 aura comblé cet éternel souhait sportif à l'aube d'une nouvelle année olympique:

Les All Blacks ont remporté la Coupe du monde de rugby, la France le Mondial de handball, le FC Barcelone la Ligue des Champions, Usain Bolt a ajouté trois médailles d'or à sa collection mondiale, Chris Froome endossé son 2^e maillot jaune à Paris, Novak Djokovic et Serena Williams ont remporté trois tournois du grand chelem sur quatre,...

Mais la « glorieuse incertitude du sport », alors ? Eh bien, elle a bien servi nos athlètes indigènes, y compris sur le plan international :

- Gilles Muller, quintuple demi-finaliste sur le circuit ATP,
- Tom Habscheid, 4^e du championnat du monde au lancer du disque en sport paralympique,
- Bob Bertemes, 5^e au championnat d'Europe au lancer du poids,
- Bob Jungels, vainqueur de l'Etoile de Bessèges,
- Ben Gastauer, vainqueur du Tour du Haut-Var,
- Jempy Drucker, vainqueur de la *London&Surrey Classic*,
- Frank Schleck, vainqueur de l'étape reine de la *Vuelta* 2015,
- Christine Majerus, vice-championne du monde du contre-la-montre par équipe,
- Raphaël Stacchiotti, octuple médaillé d'or aux JPEE 2015,
- Laurent Carnol, premier qualifié pour les JO de Rio 2016,
- les pongistes féminines, 13^e du championnat d'Europe,
- la série impressionnante des volleyeurs avec 10 succès en 12 rencontres internationales,
- les éclats, ça et là, des footballeurs, basketteurs ou handballeurs sur le plan international,
- la 5^e place de nos boulistes au championnat d'Europe, voire encore
- le titre de champion du monde de nos joueurs de football de table, et enfin,
- la moisson impressionnante de médailles obtenues aux JPEE en Islande,

...autant de présences, de prestance et de performances remarquables pour le sport grand-ducal qui ont fait une nouvelle fois, durant l'année 2015, de nos meilleurs sportifs des ambassadeurs de tout premier choix pour le Luxembourg à travers le monde !

Les Jeux des Petits Etats d'Europe ont ainsi bouclé leur 2^e cycle en Islande pour mener nos meilleurs athlètes droit vers Bakou aux premiers Jeux européens de l'histoire, deux passages quasiment obligés pour nos meilleurs sportives et sportifs sur le chemin des prochains Jeux Olympiques de Rio en 2016.

Les « Special Olympics World Summer Games » à Los Angeles, les Championnats du monde d'athlétisme handisport, les éditions été comme hiver du Festival olympique de la jeunesse européenne et de multiples participations aux différents championnats mondiaux ou européens ont complété ce programme extrêmement dense.

Extrêmement dense fut également le programme de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne durant le 2^e semestre de l'année 2015. Ce fut sans doute, sur un plan politique, le fait marquant de l'année écoulée, y compris dans le domaine du sport. Ce fut, pour le Luxembourg, l'occasion de mettre en avant, sur le plan européen, certains aspects prioritaires à ses yeux, à savoir:

- la promotion de l'éducation physique à l'école, incluant la motricité dans la petite enfance ;
- la double carrière dans le sport ;
- la dimension économique du sport ;
- l'intégration par le sport des personnes défavorisées, notamment des migrants.

Les enseignements tirés de ces travaux menés sur le plan européen furent très enrichissants et serviront de base pour mettre en œuvre sur le plan national, en concertation avec le mouvement sportif et les autorités concernées, de nouvelles initiatives et mesures dans l'intérêt du sport luxembourgeois.

LE CONSEIL SUPERIEUR DES SPORTS

Composition du Conseil Supérieur des Sports

Le règlement grand-ducal modifié du 9 mai 1990 détermine l'organisation du Conseil supérieur des sports en exécution de la loi sportive en vigueur du 3 août 2005.

Le mandat du Conseil supérieur des Sports a été renouvelé en date du 28 février 2014 pour quatre ans. Le Conseil est actuellement composé comme suit :

- membres du bureau:

Mme Véronique LINSTER, présidente,
M. Marc MATHEKOWITSCH, vice-président,
M. Jean-Louis MARGUE, vice-président et délégué du COSL,
M. Christian DIEDERICH, secrétaire général,

- délégués du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois:

M. Dan DAX, secrétaire général et délégué du COSL au bureau,
M. Paul MARCY, membre du Conseil d'administration,

- délégués nommés en raison de leurs compétences dans le sport:

M. Jos FABER,
M. Raymond HASTERT,
M. Francis JEITZ,
Mme Karin MAYER,

- représentants de départements ministériels:

M. Alain DUSCHÈNE, représentant du Ministère de la Défense,
M. le Dr. Robert GOERENS, représentant du Ministère de la Santé,
Mme Claude SEVENIG, représentante du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse,

- secrétaire administratif:

M. Carlo HASTERT du Ministère des Sports.

Activités

Au cours de cinq réunions plénières, le Conseil a émis des propositions pour la répartition des aides financières aux fédérations sportives et aux clubs et il a présenté ses considérations quant aux problèmes ponctuels qui se posent en matière de l'octroi de congé sportif.

Outre les avis sur les subsides et le congé sportif, le Conseil a

- analysé le budget du Ministère des Sports sur la base de l'avis du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois et des priorités définies dans le document du COSL intitulé « concept intégré pour le sport au Grand-Duché de Luxembourg » ;

- pris note du plan de développement national du sport, élaboré par le COSL dans la lignée de la publication du « concept intégré pour le sport au Grand-Duché de Luxembourg », et a proposé sa collaboration pour une mise en œuvre des mesures prioritaires revendiquées par l'organisme central ;
- entendu les conclusions de la commission sportive sur les concepts fédéraux pour la promotion du sport d'élite développés dans 11 disciplines et proposé à la suite du bilan des ajustements au niveau des aides financières pour les 3 sports collectifs et les 8 disciplines individuelles ;
- commenté la présentation du programme « sport » dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne ;
- examiné le rapport final de la commission du sport dans l'éducation et retenu les projets à concrétiser prioritairement pour promouvoir l'éducation physique dès le plus jeune âge à l'école et dans les structures d'accueil ;
- entendu la présentation d'un travail de candidature intitulé „*Vernetzungsversuch von Vereins- und Schulsport auf lokaler Ebene in Mersch*“ tout en examinant comment ce projet peut être étendu au niveau national dans d'autres établissements scolaires ;
- pris position au sujet de l'organisation des cours de natation dans l'Ecole fondamentale.

LE COMITE OLYMPIQUE ET SPORTIF LUXEMBOURGEOIS

Dans le cadre des contacts réguliers entre les autorités publiques et le mouvement sportif, le ministre des Sports, entouré de ses collaborateurs, a accueilli le président du COSL, avec sa délégation pour une entrevue en date du 25 novembre 2015 à l'Institut national des Sports.

À l'occasion de cette rencontre, les échanges ont porté notamment sur la mise en œuvre de premières mesures concrètes du concept intégré pour le sport au Luxembourg élaboré par le COSL en 2014 et les incidences y relatives sur le budget du Ministère des Sports dans un avenir rapproché. A cet égard, le COSL s'est montré plus critique dans son avis sur le projet de budget de l'Etat de 2016 alors qu'il n'entrevoit pas de vraies répercussions dans les crédits mis à disposition du Ministère des Sports pour la mise en œuvre dudit concept dès 2016. L'importance du sport dans la société mériterait davantage de considération aux yeux du COSL.

Dans un contexte similaire, le COSL s'est en revanche montré satisfait des efforts entrepris par le Ministère des Sports dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE pour mettre en valeur l'apport économique et sociétairé du sport à travers plusieurs conférences européennes organisées à Luxembourg, notamment sur l'impact économique du sport, la promotion de la double carrière des sportifs ou encore la promotion de la motricité chez les jeunes enfants. Le point sur les premiers résultats à espérer respectivement les premières conclusions à tirer sur le plan luxembourgeois de ces initiatives européennes sera fait ensemble en janvier 2016.

L'impact des activités physiques et sportives sur les capacités cognitives des enfants, surtout en bas âge, écoliers et étudiants, continue à être étudié de près afin d'évaluer l'opportunité de compléter le plan d'action national « Gesond iessen, méi bewegen » (GIMB), par un nouveau chapitre mettant en évidence les bienfaits du sport sur ces mêmes capacités, voire de lancer un nouveau plan d'action national se proposant de thématiser l'importance du sport et des activités physiques sur les capacités cognitives et intellectuelles des jeunes, et de souligner l'importance du sport et des activités physiques pour la qualité et l'espérance de vie de tout un chacun.

Le Ministère des Sports et le COSL ont salué par ailleurs la tenue de la première semaine européenne du sport courant septembre 2015 à l'initiative de la Commission européenne, initiative appelée à s'inscrire durablement dans le calendrier sportif à l'avenir selon une décision récente de la Commission européenne.

Concernant les événements multisports à venir, l'année 2016 s'annonce dès à présent fort chargée avec notamment les JOJ d'hiver de Lillehammer, puis les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques de Rio 2016. A propos de la promotion du sport d'élite, le Ministère des Sports et le COSL ont convenu d'intensifier et de coordonner davantage encore leurs efforts communs dans le domaine de l'assistance médicale des sportifs d'élite.

S'agissant du nouveau modèle à mettre en place dès 2017 pour prolonger le soutien au bénévolat dans le secteur du sport à la suite de la réforme du système des Chèques Services-Accueil (CSA), un groupe de travail commun sera institué pour définir les modalités d'octroi desdites aides aux associations sportives à partir de 2017. Conscient dès à présent que le nombre des bénéficiaires de ces aides sera de nouveau en croissance par rapport aux années 2014 à 2016, alors que le niveau de revenu des parents ne sera plus un critère d'exclusion, il importera de veiller à une alimentation appropriée des crédits budgétaires nouveaux à mettre à disposition du Ministère des Sports à cet effet à partir de 2017 tout en visant également, et dans la mesure du possible, une simplification administrative au niveau des modalités d'octroi de ces aides.

Enfin, le Ministère des Sports et le COSL ont convenu de rester en étroit contact pour coordonner leurs travaux sur plusieurs dossiers d'intérêt général, comme la révision du règlement grand-ducal portant sur les examens médico-sportifs ou encore les questions relatives à l'intégration par le sport et via les clubs sportifs de personnes défavorisées, notamment les réfugiés.

LE FINANCEMENT DU SPORT DE COMPETITION

Les aides financières et les subsides aux fédérations et aux sociétés sportives

Les données de l'exercice 2015 ne sont pas définitives parce que de nombreux décomptes ne sont présentés qu'au début de l'année 2016 par les organismes sportifs. De ce fait, le présent chapitre clôture en détail la répartition des crédits de 2014 et indique les fonds disponibles en 2015 dont l'attribution reste similaire.

Tableau de l'évolution des aides financières

(articles budgétaires : 33.010, 33.012, 33.013, 33.014, 33.019, 33.020, 33.021 et 33.022)

en euros

Exer- cice	CREDIT 33.021	CREDIT 33.022	CREDITS 33.010 et 33.012	CREDIT 33.013	CREDIT 33.020	CREDIT 33.014	CREDIT 33.019	TOTAL DES AIDES	Varia- tion en % (+/-)
	Fonction- nement des fédéra- tions	Entraîne- ment fédéral	Subsides ordinaires et extra- ordinaires	Cadres administra- tifs	Program- mes sportifs ; section armée	Mesures de promotion du sport d'élite	Subside au COSL pour les JPEE		
2000	421.419	570.155	463.562	136.342	185.920	--	--	1.777.398	1,41
2001	442.490	594.944	489.410	178.484	190.000	--	--	1.895.328	6,63
2002	470.000	621.600	510.789	266.487	220.624	--	--	2.089.500	10,24
2003	492.000	659.000	549.000	336.589	323.185	--	--	2.359.774	12,93
2004	522.000	707.600	587.450	416.375	345.847	--	--	2.579.272	9,30
2005	542.000	742.500	615.000	480.000	337.500	--	--	2.717.000	5,34
2006	565.000	796.250	675.500	557.750	362.500	--	--	2.957.000	8,83
2007	565.000	859.500	655.500	595.250	375.000	--	--	3.050.250	3,15
2008	565.000	1.065.000	700.000	767.000	405.500	512.500	--	4.015.000	31,62
2009	587.600	1.140.000	692.800	883.000	403.000	512.500	--	4.218.900	5,08
2010	587.600	1.190.000	682.800	1.018.375	438.000	512.500	--	4.429.275	4,99
2011	587.600	1.190.000	673.800	1.084.125	438.000	512.500	--	4.526.025	2,18
2012	587.600	1.301.475	698.800	1.221.620	590.500	512.500	100.000	5.012.495	10,74
2013	616.980	1.354.000	698.800	1.247.000	390.500	512.500	400.000	5.219.780	4,13
2014	630.000	1.389.400	715.000	1.280.870	462.000	512.500	--	4.989.770	-4,41
2015	630.000	--	715.000	2.588.051	510.000	512.500	100.000	5.055.551	+1,31

N.B. A partir de 2015 les crédits 33.013 pour les cadres administratifs et 33.022 pour les entraîneurs nationaux sont fusionnés.

Répartition des crédits en 2014

Les fonds directement versés aux fédérations, aux sociétés sportives et au Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois diminuent en 2014 de 5.219.780 à 4.989.770 €, soit une baisse de 4,41% par rapport à l'année précédente, due à l'enveloppe spéciale de 400.000 € mise à disposition du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois pour l'organisation des Jeux des Petits Etats d'Europe en 2013.

Les crédits de 2014 ont été répartis comme suit:

- 661.300 € à titre de participation aux frais de fonctionnement de 52 fédérations, y compris 25.000 € à charge des crédits pour le sport-loisir dans l'intérêt des activités sportives récréatives des fédérations, ainsi que 6.300 € pour les sports pour personnes handicapées;
- 309.427 € à titre de 124 subsides extraordinaires aux fédérations et 65.780 € dans l'intérêt de 41 aides extraordinaires aux clubs, principalement pour leurs engagements dans les compétitions internationales officielles. Le nombre des aides accordées augmente de 152 à 165, soit de 13 unités par rapport à l'année précédente.

- 268.618 € en tant que subsides ordinaires à 314 clubs régissant un sport de compétition. Les critères visent la promotion des activités des jeunes licenciés et un encadrement de qualité pour l'ensemble des sportifs et notamment des jeunes. Un critère supplémentaire a été introduit en 2012 pour honorer forfaitairement le travail presté au niveau des dirigeants bénévoles. Les formulaires ont été modifiés pour tenir compte de ce troisième critère et simplifiés à la même occasion.
- 409.860 € à titre de participation à l'indemnisation des secrétaires administratifs de 24 fédérations. 24,38 tâches sont subventionnées sur les 35,1 tâches en place auprès des fédérations. 45% des frais salariaux sont remboursés jusqu'au plafond de 37.777 € fixé pour une tâche complète. Une aide maximale de 17.000 € est accordée par une tâche complète de secrétariat. En principe, une tâche complète est considérée par fédération avec toutefois des exceptions pour les 8 fédérations importantes: FLA, FLBB, FLF, FLNS, FLSE, FLT, FLTT et FLVB.
- 173.824 € à titre d'aide aux fédérations ayant engagé un gestionnaire administratif à tâche complète ou partielle pour la direction et la gestion journalière de 6 fédérations importantes, à savoir la FLAM, la FLBB, la FSCL, la FLH, la FLNS et la FLTT. Une aide maximale de 59.040 € est attribuée pour des dépenses plafonnées à 65.600 € et avec une prise en charge relevée exceptionnellement de 80% à 90% en 2014.
- 111.600 € pour contribuer forfaitairement à la masse salariale du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois. A ce montant forfaitaire s'ajoutent 19.680 € pour le remboursement partiel de l'indemnisation du « directeur au service des fédérations » engagé pendant quatre mois par l'organisme central. L'aide globale attribuée au COSL pour ses frais de personnel se chiffre à 131.280 €.
- 475.309 € à titre de contribution particulière pour 7 tâches complètes, une $\frac{3}{4}$ tâche, une tâche partielle de 0,1 tâche de directeur technique existant auprès des 9 fédérations suivantes: FLA, FLBB, FLF, FLGYM, FLH, FLNS, FLTT (chaque fois 1 tâche complète), FLVB (3/4 tâche) et LPC (Luxembourg Paralympic Committee) (0,1 tâche). Une aide maximale de 63.000 € est attribuée pour des dépenses plafonnées à 70.000 €, la prise en charge étant fixée à 90%.
- 3.067.350 € pour participer aux indemnités versées aux entraîneurs nationaux professionnels et indemnisés (non professionnels), pour contribuer aux frais de stages pour cadres nationaux, aux mesures et programmes spéciaux de 35 fédérations sportives et du COSL ainsi qu'aux dépenses des athlètes de la section des sports d'élite de l'armée (S.S.E.A.). Dans le détail, 207.563 € ont été attribués pour les programmes des 18 athlètes de la S.S.E.A. (resp. 16 en fin d'année) et 150.000 € ont été versés au COSL pour la préparation olympique. L'enveloppe financière pour la préparation olympique évolue à l'approche des Jeux Olympiques en fonction du nombre des contrats conclus avec les athlètes sélectionnables.

L'enveloppe particulière de 412.500 € pour la promotion du sport d'élite fait augmenter l'investissement global pour la préparation des cadres à plus de 3 millions €. Le crédit de 412.500 € est réparti entre 10 fédérations dont les concepts de préparation ont été retenus par le Conseil supérieur des sports, à savoir : la FLAM (judo et karaté), la FLA, la FELUBA, la FLBB, la FSCL, la FLH, la FLNS, la FLTT, la FLTRI et la FLVB.

Après un premier bilan, réalisé par la commission sportive du Conseil supérieur des sports en 2010, un bilan intermédiaire plus approfondi a été entrepris en 2012 pour suivre de près les programmes fédéraux pluriannuels et détecter d'éventuels décalages par rapport aux

planifications. Les observations au sujet des programmes ont été communiquées aux fédérations en début d'année 2012. Un bilan final sur les concepts fédéraux a été tiré en 2015.

Aux aides pour l'entraînement fédéral s'ajoutent des contributions de 245.705 € versées directement aux chargés de cours et entraîneurs de 15 centres de formation du Sportlycée. A partir de 2012, les crédits afférents sont inscrits à la section budgétaire 13.0 – *Sports – Dépenses générales* – du Ministère des Sports.

Il y a lieu de relever également des participations financières de 249.928 € versées aux fédérations et de 130.072 € remboursées aux communes pour des centres nationaux dans l'intérêt de disciplines sportives spécifiques, à savoir:

- le centre national d'aviation à Noertrange ;
- le centre national de boules à Belvaux ;
- le centre national d'escrime au LGL à Luxembourg-Limpertsberg ;
- le centre national de football à Mondercange ;
- le centre national de moto-cross à Bockholtz ;
- le centre national de quilles à Pétange ;
- le centre national des sports de glace à Kockelscheuer (patinoire);
- le centre national de tennis à Esch-sur-Alzette ;
- le centre national de tir à l'arc « indoor » à Strassen ;
- le centre national de tir à Volmerange-les-Mines en Lorraine ;
- le centre national de voile à Liefrange.

Les frais pour le centre régional de gymnastique dans le cadre du « Parc Hosingen » sont remboursés à charge d'un crédit particulier de 26.175 € et déterminés en fonction d'une convention avec le SISPOLO.

Les crédits pour subsides en 2015

Pour 2015, les fonds aux fédérations, aux sociétés sportives ainsi qu'au Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois s'élèvent à 5.055.551 € et accusent une légère augmentation de 1,31% par rapport à l'année précédente. Est à signaler particulièrement en 2015, un crédit de 100.000 € pour couvrir partiellement le déficit des Jeux des Petits Etats d'Europe.

Dans le détail sont prévus :

- 630.000 € pour la participation aux frais de fonctionnement des fédérations. Le crédit reste au niveau de l'année précédente ;
- 715.000 € pour les subsides ordinaires et extraordinaires aux fédérations et clubs, y comprise une enveloppe spécifique de 85.000 € pour les championnats organisés à l'échelon mondial et européen ;
- 1.446.444 € pour participer à l'indemnisation des entraîneurs nationaux avec la précision que les participations financières pour les entraîneurs des centres de formation du Sportlycée (de l'ordre de 255.000 €) sont à ajouter aux contributions. L'investissement global pour l'encadrement des cadres nationaux et des centres de formation est de 1.700.000 € en 2015 ;
- 1.141.607 € pour les cadres administratifs dont 420.107 € pour contribuer à l'indemnisation de 24,75 tâches de secrétaires administratifs et une ligne de crédit

particulière de 519.750 € pour 8,25 tâches de directeur technique auprès des fédérations. Un autre crédit de 201.750 € est prévu pour 3,75 gestionnaires administratifs engagés auprès de 6 fédérations importantes.

Le remboursement du coût salarial brut pour les secrétaires administratifs fédéraux est de 45% jusqu'à la dépense maximale de 37.777 € considérée pour une tâche complète. Un maximum de dépenses de 70.000 € est fixé pour les directeurs techniques fédéraux et de 67.240 € pour les gestionnaires administratifs. Des prises en charge de respectivement 90% et 80% sont retenues pour ces deux catégories de personnels en fonction de leur degré de qualification.

- 303.076 € sont prévus à titre de contribution aux frais de personnel du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois pour couvrir partiellement les frais du secrétaire général du secteur privé, d'un directeur technique et de gestionnaires administratifs. Jusqu'en 2014, le secrétaire général du COSL émanait du secteur public et un poste était mis à disposition de l'organisme central par le biais d'un détachement.
- 510.000 € pour les mesures spéciales prises par différentes fédérations dans le cadre de programmes de préparation pluriannuels (130.000 €), pour les stages et les compétitions des athlètes de la SSEA (180.000 €) ainsi que pour la préparation olympique (200.000 €). L'aide directe versée au COSL pour la préparation olympique est portée de 150.000 à 200.000 € en cette 3^e année de l'olympiade pour tenir compte de l'augmentation du nombre des contrats olympiques. La convention entre le COSL et le Ministère des Sports retient, avec la participation initiale de 100.000 € pour la première année de l'olympiade, également l'accord pour un relèvement progressif des fonds à l'approche des Jeux Olympiques d'été à Rio.

La loi concernant le sport crée au chapitre 5 un statut spécial dans l'intérêt de l'élite sportive. Sur la base des dispositions de l'article 13, sous 6, un remboursement de cotisations sociales est prévu pour des athlètes de haut niveau qui ne disposent pas d'une couverture sociale. Une ligne de crédit spécifique est reconduite en 2015 au titre de cet apport particulier pour le sport de haut niveau. Une seule athlète a bénéficié en 2015 de ce statut spécial.

- 412.500 € pour les concepts de 9 fédérations développés dans l'intérêt du sport de compétition et du sport d'élite. Sur la base des critères du Conseil supérieur des sports, les aides sont accordées prioritairement pour des préparations intensifiées, des compétitions internationales de haut niveau ainsi que l'encadrement des athlètes par des entraîneurs professionnels supplémentaires. Parallèlement, des allègements d'octroi de congé sportif sont décidés pour les disciplines collectives figurant parmi les fédérations retenues.
- 100.000 € restent prévus au même article budgétaire pour les stages pour cadres fédéraux de l'ensemble des fédérations.
- 412.000 € sont inscrits au budget de 2015 pour le fonctionnement des différents centres nationaux énumérés au chapitre « Répartition des crédits en 2014 » ci-devant dont 240.000 € pour le remboursement des frais avancés par les fédérations et 172.000 € pour les dépenses engagées au niveau communal. En 2015, le nouveau centre de tir à Senningerberg a ouvert ses portes et une dotation spéciale est prévue à cet effet pour la partie fédérale des frais de fonctionnement du stand.

Les frais pour le centre régional de gymnastique du complexe sportif du « Parc Hosingen » sont remboursés à charge du même article budgétaire.

Tableau concernant les fonds budgétaires directement versés aux fédérations, aux clubs et au C.O.S.L. en 2014
articles budgétaires: 33.010, 33.011, 33.012, 33.013, 33.014, 33.016, 33.017, 33.020, 33.021, 33.022 et 33.027

FEDERATIONS par ordre alphabétique	FONCTIONNEMENT											TOTAL aides fédérations	%		
	Fonctionnement fédéral	Subsides sport-loisir	Bénévolat	Subsides extra- ordinaires	Nbre subs. extra	Entraînement féd. concepts féd. et mesures spéciales	Tâches d'entraîn. prof. 1)	Nbre des entr. indem nisés 2)	Tâches de DTN 3)	Tâches de gest. 3)	Gestionnaires administratifs			Secrétaires administratifs	Nombre tâches 3)
Aéronautisme	10.200,00	-	300,00	7.048,00	2	-	-	-	-	-	-	7.461,00	0,50	25.009,00	0,52
Alpaps	7.700,00	-	1.800,00	-	-	-	-	-	-	-	-	6.392,00	0,50	15.892,00	0,33
Arts martiaux	39.800,00	-	300,00	21.183,00	6	283.017,00	3,00	19	-	-	4.931,00	17.000,00	1,00	366.231,00	7,61
Athlétisme	32.500,00	2.500,00	800,00	34.342,00	10	217.570,00	1,90	4	1,00	-	-	39.265,00	1,98	326.977,00	6,80
Automobilisme	4.400,00	-	300,00	7.000,00	1	-	-	-	-	-	-	8.500,00	0,50	20.200,00	0,42
Aviron	1.000,00	-	300,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.300,00	0,03
Badminton	20.700,00	-	300,00	2.942,00	1	73.800,00	1,00	-	-	-	-	8.500,00	0,50	106.242,00	2,21
Basketball	50.000,00	-	300,00	40.907,00	3	296.655,00	2,30	33	1,00	0,75	41.882,00	31.451,00	1,85	461.195,00	9,59
Basketball corporatif	3.500,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.500,00	0,07
Billard	4.100,00	-	-	2.756,00	2	910,00	-	2	-	-	-	-	-	7.766,00	0,16
Boules et pétanque	5.700,00	-	-	4.000,00	2	3.921,00	-	4	-	-	-	-	-	13.621,00	0,28
Boxe	3.200,00	-	300,00	1.000,00	1	-	-	-	-	-	-	-	-	4.500,00	0,09
Canoë-Kayak	7.800,00	-	-	1.166,00	1	2.441,00	-	1	-	-	-	-	-	11.407,00	0,24
Criquet	1.100,00	-	-	-	-	1.250,00	-	-	-	-	-	-	-	2.350,00	0,05
Cyclisme	28.300,00	-	1.300,00	25.080,00	8	212.230,00	2,00	9	-	0,50	19.488,00	9.903,00	1,00	296.301,00	6,16
Danse	1.900,00	-	300,00	2.000,00	1	-	-	-	-	-	-	-	-	4.200,00	0,09
Darts	2.100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.100,00	0,04
Echecs	4.100,00	-	300,00	7.766,00	3	9.380,00	-	5	-	-	-	-	-	21.546,00	0,45
Equitation	9.400,00	-	-	8.734,00	3	48.802,00	-	4	-	-	-	31.496,00	2,00	98.432,00	2,05
Escalade/alpinisme	5.000,00	-	-	2.652,00	2	5.023,00	-	1	-	-	-	-	-	12.675,00	0,26
Escrime	10.800,00	-	300,00	8.335,00	4	31.497,00	-	3	-	-	-	-	-	50.932,00	1,06
Football	43.500,00	1.000,00	300,00	8.164,00	4	181.276,00	2,00	26	1,00	-	-	42.500,00	2,50	276.740,00	5,75
Football corporatif	4.200,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4.200,00	0,09
American football	500,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	500,00	0,01
Golf	3.400,00	-	300,00	2.206,00	2	7.665,00	-	5	-	-	-	-	-	13.571,00	0,28
Golf sur pistes	3.000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.000,00	0,06
Gymnastique	33.400,00	2.000,00	-	5.251,00	3	123.187,00	1,00	-	1,00	-	-	16.703,00	1,00	180.541,00	3,75
Haltérophonie/lutte/powerl.	7.800,00	-	300,00	1.500,00	1	3.820,00	-	1	-	-	-	3.026,00	0,33	16.446,00	0,34
Handball	33.100,00	-	-	17.790,00	8	138.461,00	1,00	1	1,00	0,50	29.520,00	12.226,00	0,725	231.097,00	4,80
Handisports	14.700,00	-	300,00	2.495,00	2	27.290,00	-	1	0,10	-	-	-	-	44.785,00	0,93
Hockey sur gazon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hockey sur glace	3.400,00	400,00	-	-	-	10.448,00	-	2	-	-	-	-	-	14.248,00	0,30
Indiaca	1.300,00	-	-	4.185,00	2	-	-	-	-	-	-	-	-	5.485,00	0,11
Kickersport	2.100,00	-	-	10.373,00	3	-	-	-	-	-	-	-	-	12.473,00	0,26
Marche populaire	4.000,00	-	300,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,00	18.430,00	0,38
Moto-cyclisme	4.400,00	-	-	3.922,00	2	2.132,00	-	2	-	-	-	8.500,00	0,50	18.954,00	0,39
Natation/sauvetage	31.400,00	-	-	9.629,00	3	210.174,00	2,00	-	1,00	0,50	18.963,00	17.850,00	1,25	288.016,00	5,99
Pêche sportive	5.100,00	-	-	9.128,00	4	8.156,00	-	6	-	-	-	7.720,00	0,50	30.104,00	0,63
Quilles	6.900,00	-	300,00	-	-	11.200,00	-	8	-	-	-	19.998,00	1,00	38.398,00	0,80
Rugby	14.200,00	-	-	18.066,00	4	44.863,00	1,00	-	-	-	-	-	-	77.129,00	1,60
Ski	5.400,00	-	-	-	1	29.205,00	-	2	-	-	-	-	-	34.605,00	0,72
Ski nautique (wake-b.)	3.900,00	-	300,00	-	-	2.763,00	-	-	-	-	-	6.115,00	0,40	13.078,00	0,27
Sports de glace	8.200,00	700,00	300,00	4.340,00	3	20.497,00	-	4	-	-	-	-	-	34.037,00	0,71
Sports santé	3.100,00	-	300,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.400,00	0,07
Sports sub-aquat.	6.400,00	-	300,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6.700,00	0,14
Squash	3.500,00	-	300,00	5.478,00	3	3.913,00	-	1	-	-	-	-	-	13.191,00	0,27
Tennis	38.900,00	-	-	15.077,00	4	103.313,00	1,30	10	-	-	-	33.674,00	1,50	190.964,00	3,97
Tennis de table	49.700,00	-	800,00	27.925,00	6	317.777,00	2,00	12	1,00	1,00	59.040,00	25.500,00	1,50	480.742,00	10,00
Tir à l'arc	13.400,00	-	-	10.781,00	3	18.983,00	-	5	-	-	-	-	-	43.164,00	0,90
Tir aux armes sport.	12.400,00	-	300,00	13.952,00	6	24.694,00	-	3	-	-	-	12.200,00	0,60	63.546,00	1,32
Triathlon	14.400,00	-	300,00	8.562,00	4	156.726,00	1,50	-	-	-	-	8.500,00	0,50	188.488,00	3,92
Voile	3.300,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.300,00	0,07
Volleyball	29.000,00	-	300,00	26.692,00	6	221.311,00	2,00	4	0,75	-	-	21.250,00	1,25	298.553,00	6,21
Kiné. (Sté. Lux. de)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecine du sport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Presse sportive	-	-	7.800,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7.800,00	0,16
Professeurs d'EP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LASEL	-	6.000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6.000,00	0,12
LASEP	-	6.000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6.000,00	0,12
Eclaireurs/éclaireuses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guides	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comité Olympique	-	8.400,00	-	-	-	213.000,00	-	-	1,00	2,00	68.280,00	-	-	289.680,00	6,02
TOTAUX	661.300,00	27.000,00	19.700,00	382.427,00	124	3.067.350,00	24,00	178	8,85	5,25	242.104,00	409.860,00	24,38	4.809.741,00	100,00
Nbre des bénéficiaires	54 féd.	7 féd.+COSL	29 féd.	124 dem.		35 féd. + COSL					6 féd. + COSL	24 féd.+COSL			

Remarques: 1) Nombre des tâches d'entraîneur professionnel subsidiées
2) Nombre des entraîneurs indemnisés (non professionnels de par leur tâche de travail)
3) Nombre des tâches pour secrétaires administratifs, pour directeurs techniques nationaux et gestionnaires administratifs subsidiées
4) Pourcentage du total des crédits attribués

Tableau concernant les fonds budgétaires directement versés aux fédérations, aux clubs et au C.O.S.L. en 2014

articles budgétaires: 33.010, 33.011, 33.012, 33.013, 33.014, 33.016, 33.017, 33.020, 33.021, 33.022 et 33.027

Disciplines par ordre alphabétique	AIDES AUX CLUBS								
	Subsides ordinaires 33.010	Nbre clubs	Subsides sport-loisir 33.011	Subsides bénévolat 33.016	Mesures spéciales +Accords	Manifestat. d'envergure 33.012	Subsides extraordinaires 33.010	Nbre. subs extraord clubs	Total aides aux clubs
Aéronautisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Alpaps	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Arts martiaux	17.458,00	28	-	-	-	-	391,00	1	17.849,00
Athlétisme	11.587,00	8	500,00	-	-	4.000,00	6.240,00	5	22.327,00
Automobilisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aviron	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Badminton	2.932,00	8	-	-	-	-	-	-	2.932,00
Basketball	34.803,00	30	-	-	-	-	-	-	34.803,00
Basketball corporatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Billard	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Boules et pétanque	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Boxe	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Canoë-Kayak	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cricket	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cyclisme	4.052,00	7	4.300,00	-	-	-	-	-	8.352,00
Danse	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Darts	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Echecs	-	-	-	-	-	-	7.538,00	4	7.538,00
Equitation	1.149,00	3	-	-	-	-	-	-	1.149,00
Escalade/alpinisme	1.714,00	3	-	-	-	-	-	-	1.714,00
Escrime	1.256,00	3	-	-	-	-	-	-	1.256,00
Football	114.416,00	92	-	-	-	-	4.250,00	2	118.666,00
Football corporatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-
American football	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Golf	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Golf sur pistes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gymnastique	2.199,00	3	-	9.978,00	-	-	-	-	12.177,00
Haltéro./lutte/powerl.	297,00	1	-	-	-	-	-	-	297,00
Handball	16.706,00	16	-	-	5.000,00	-	22.722,00	10	44.428,00
Handisports	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hockey sur gazon	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hockey sur glace	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indiaca	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kickersport	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Marche populaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moto-cyclisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Natation/sauvetage	8.924,00	11	-	-	-	3.000,00	-	1	11.924,00
Pêche sportive	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Quilles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rugby	4.916,00	3	-	-	-	-	-	-	4.916,00
Ski	753,00	2	-	-	-	-	-	-	753,00
Ski nautique (wake-b.)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sports de glace	562,00	3	-	-	-	-	-	-	562,00
Sports santé	-	-	2.500,00	-	-	-	-	-	2.500,00
Sports sub-aquat.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Squash	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tennis	14.584,00	28	-	-	-	-	-	-	14.584,00
Tennis de table	17.720,00	42	-	-	-	-	7.889,00	6	25.609,00
Tir à l'arc	1.454,00	5	-	-	-	-	-	-	1.454,00
Tir aux armes sport.	1.564,00	3	-	-	-	-	-	-	1.564,00
Triathlon	-	-	1.500,00	-	-	5.000,00	-	2	6.500,00
Voile	771,00	1	1.150,00	-	-	-	-	-	1.921,00
Volleyball	8.801,00	14	-	-	-	-	9.750,00	4	18.551,00
Kiné. (Sté. Lux. de)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecine du sport	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Presse sportive	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Professeurs d'EP	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LASEL	-	-	500,00	-	-	-	7.000,00	6	7.500,00
LASEP	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Eclaireurs/éclaireuses	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guides	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comité Olympique	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX	268.618,00	314	10.450,00	9.978,00	5.000,00	12.000,00	65.780,00	41	371.826
Nbre des bénéficiaires	314 clubs		6 clubs	11 clubs	1 club	4 dem.	41		

CONGE SPORTIF

Le congé sportif

L'octroi de congé sportif est régi par les dispositions du règlement grand-ducal modifié du 30 avril 1991.

2015, année impaire, a confirmé une nouvelle fois l'évolution en dents de scie du congé sportif octroyé depuis de nombreuses années, évolution due à l'organisation pendant les années impaires des Jeux des Petits Etats d'Europe, et, en 2015 aussi, des premiers Jeux européens et à la participation importante aux « Special Olympics World Summer Games ».

Considérant en plus que 2015 était une année préolympique, et donc chargée en compétitions qualificatives pour les JO de Rio 2016, tous les paramètres relatifs au congé sportif (demandes, bénéficiaires, jours accordés, frais à rembourser) accusent de nouvelles hausses pour atteindre des niveaux records à tout égard.

L'octroi du congé sportif en 2015 dépasse dès lors de loin le niveau de 2014 (+ 24,57 %) et atteint son niveau le plus élevé jamais enregistré (496.258 € au total), ce qui correspond à une augmentation de 13,78 % par rapport à la dernière année impaire en 2013.

Le congé sportif pour les athlètes d'élite et leurs accompagnateurs

Pour l'année 2015, le tableau repris au présent chapitre affiche, avec 2.325 jours attribués à la catégorie des sportifs et accompagnateurs officiels, un total sensiblement supérieur à celui de 2014 (1.656 j.), voire à celui de 2013 (1.888 j.). Les 2.325 jours se répartissent sur 317 bénéficiaires relevant de 28 fédérations différentes ainsi que du COSL.

Le nombre des fédérations bénéficiaires augmente de cinq unités alors que le nombre des bénéficiaires est en forte progression (+ 125 par rapport à 2014 ou encore + 63 par rapport à 2013). Ce constat s'explique, d'une part, par l'organisation les années impaires des Jeux des Petits Etats d'Europe auxquels le Luxembourg a participé en 2015 avec une très forte délégation et, d'autre part, par l'organisation des premiers Jeux européens 2015 à Bakou.

Le nombre global de jours remboursés dans la rubrique « sportifs et accompagnateurs » passe de 1.545 à 2.041 jours, dépassant ainsi le niveau des 1.618 jours en 2013, voire le niveau record de 1.710 jours en 2011.

En termes financiers, la majeure partie des crédits, à savoir 89 % du montant global de 496.258 €, est attribuée à la catégorie des athlètes et de leurs accompagnateurs. Plusieurs paiements restent en souffrance à l'heure de boucler le présent rapport du fait que certaines demandes en remboursement n'ont pas encore été présentées ou seront remboursées sur l'exercice budgétaire 2016.

Evolution du congé sportif accordé aux sportifs et accompagnateurs officiels depuis 1999 :

ANNEE	CATEGORIE	DEPENSES	DETAILS DU CONGE ACCORDE
1999	sportifs/accomp.	205.383	1.412 jours remboursés sur 1.635
2000	idem	196.513	1.260 jours remboursés sur 1.420
2001	idem	242.908	1.432 jours remboursés sur 1.769
2002	idem	176.587	1.099 jours remboursés sur 1.263
2003	idem	222.095	1.311 jours remboursés sur 1.556
2004	idem	192.166	960 jours remboursés sur 1.124

2005	idem	223.357	1.123 jours remboursés sur 1.373
2006	idem	180.414	877 jours remboursés sur 1.010
2007	idem	325.896	1.694 jours remboursés sur 1.971
2008	idem	322.600	1.560 jours remboursés sur 1.758
2009	idem	283.890	1.371 jours remboursés sur 1.659
2010	idem	218.468	1.117 jours remboursés sur 1.262
2011	idem	337.999	1.710 jours remboursés sur 1.911
2012	idem	299.863	1.443 jours remboursés sur 1.646
2013	idem	354.641	1.618 jours remboursés sur 1.888
2014	idem	342.933	1.545 jours remboursés sur 1.656
2015	idem	441.496	2.041 jours remboursés sur 2.325

Lesdits 2.325 jours accordés dans cette catégorie sont répartis comme suit :

- 746 jours pour les sports collectifs dont 258 jours pour des stages de préparation et 488 jours pour la participation aux compétitions internationales officielles ;
- 1.579 jours pour les sports individuels dont 187 jours pour des stages de préparation et 1.392 jours pour la participation aux compétitions internationales officielles.

87,80 % du congé alloué (- 5,50 % par rapport à 2014), soit 2.041 jours, ont donné lieu à un remboursement. En revanche, 12,20 % ont été attribués à des bénéficiaires du secteur public qui continuent, pendant la durée du congé sportif, à toucher leur rémunération.

Longtemps, le coût moyen d'un jour de congé sportif pour athlètes et accompagnateurs était resté stable et en-dessous du seuil des 200 € avec 197 € en 2010 et 198 € en 2011. Depuis 2012, il était remonté au niveau des années 2005 à 2009, à savoir à 208 €, puis à 219 € en 2013 pour atteindre en 2014 un nouveau seuil record avec 222 € par jour. Ce coût moyen d'un jour de congé sportif pour athlètes et accompagnateurs redescend désormais à 216 €.

Mesures et concepts particuliers et promotionnels

Constatations particulières

- Cadres du COSL

Le plafond annuel de congé sportif reste fixé à 30 jours pour les membres des cadres « élite » et « promotion » du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois. Cette mesure n'est finalement appliquée qu'à un nombre restreint de sportifs qui exercent une profession. La plupart des athlètes de haut niveau en effet sont encore étudiants ou ont intégré la section des sportifs d'élite de l'armée, ou ont choisi une carrière de sportif professionnel.

- Sportifs présélectionnés pour les Jeux Olympiques et leurs accompagnateurs

En 2015, année préolympique avant les JO de Rio 2016, seule une athlète, Mme Ni Xia Lin, a épuisé intégralement les conditions spéciales en matière de congé sportif à concurrence de 75 jours pour les sportifs respectivement de 50 jours pour les accompagnateurs.

- Dérogation spécifique pour les sports collectifs

Par décision gouvernementale du 7 mai 2004, une dérogation spécifique avait été autorisée pour les sports collectifs. Afin d'ouvrir aux sports collectifs un bénéfice au congé sportif se rapprochant de celui des athlètes individuels qui font partie des cadres du COSL, la durée du congé annuel peut être étendue jusqu'à un plafond de 25 jours.

L'avis du COSL à cet égard reste de première importance puisque la mesure n'est appliquée que pour la sélection de sportifs aux équipes nationales à l'échelon le plus élevé pouvant se prévaloir du niveau sportif suffisant ainsi que pour des programmes de préparation et de compétitions internationales officielles.

La dérogation spécifique concerne ainsi le basketball, le football, le handball et le volleyball. L'année 2015 confirme que cette mesure sert surtout les joueurs de football dont 6 atteignent le seuil maximum des 25 jours. Par ailleurs, 6 handballeurs, 2 basketteurs et 2 volleyeurs, dépassent légèrement le seuil maximum des 12 jours accordés jadis sans pour autant atteindre le seuil des 25 jours.

Si l'impact de la mesure spéciale décrétée en 2004 était resté assez stable depuis 2007, cette dernière a accusé depuis 2012 une envolée assez remarquable avec, en 2013, un nouveau record de 886 jours accordés. En l'absence de JPÉE en 2014 et en raison d'un nombre moins important de joueurs de football bénéficiaires (10 en 2014 par rapport à 17 en 2013), le nombre de jours de congé sportif accordés aux membres des cadres nationaux des sports collectifs avait diminué sensiblement de 886 en 2013 à 705 jours en 2014 pour remonter à 746 jours en 2015. Ces données ne contiennent cependant pas les jours de congé accordés en sus aux basketteurs et volleyeurs pour les JPÉE.

2006 : 509 jours ;	2011 : 642 jours ;
2007 : 601 jours ;	2012 : 826 jours ;
2008 : 608 jours ;	2013 : 886 jours ;
2009 : 529 jours ;	2014 : 705 jours ;
2010 : 536 jours ;	2015 : 746 jours ;

L'évolution des jours de congé sportif accordés aux sports collectifs sur ces dernières années varie principalement en fonction de l'agencement du calendrier des compétitions internationales (qualifications aux championnats d'Europe ou du monde) et, d'autre part, des choix des sélectionneurs et de l'âge, souvent très jeune, des sélectionnés. Le nombre des bénéficiaires s'élève à 67 en 2015 alors qu'il était de 66 en 2013 et de 59 unités en 2014. Ci-après le détail :

- Equipe nationale de football

En raison d'un cadre national de plus en plus rajeuni, d'une part, d'un nombre plus élevé désormais de joueurs professionnels, d'autre part, et compte tenu d'un programme très fourni en rencontres officielles en 2015, le congé sportif accordé à l'équipe nationale de football remonte de 200 jours en 2014 à 277 jours en 2015 après avoir été de 347 jours en 2012 et de 295 jours en 2013.

Les 277 jours ont été octroyés à 12 joueurs et 6 accompagnateurs pour un remboursement à concurrence d'un montant total de 48.447 € contre 53.336 € en 2013 et 27.095 € en 2014. A noter que 6 joueurs de l'équipe nationale de football ont atteint en 2015 le plafond des 25 jours de congé sportif accordés.

A l'instar de l'équipe nationale de football, les sélections nationales des autres sports collectifs bénéficient, elles aussi, depuis le début de l'année 2008, d'allègements sur le

plan du congé sportif. Cette mesure s'inscrit dans le contexte des efforts particuliers déployés par le Ministère des Sports depuis 2008 dans le cadre des concepts sportifs élaborés pour la promotion du sport de compétition et du sport d'élite par 10 fédérations et retenus par le Conseil supérieur des Sports.

Ces allègements valent notamment pour :

- l'équipe nationale hommes de handball :

pour laquelle l'octroi de congé sportif dans l'intérêt de 12 joueurs et 4 accompagnateurs est cette fois-ci en forte hausse compte tenu d'un programme international très étoffé en 2015 avec 181 jours accordés contre 144 jours en 2013 et 87 jours seulement en 2014. 174 jours sur les 181 accordés ont donné lieu à un remboursement pour un montant de 29.389 € contre 22.290 € en 2013 et 16.837 € en 2014. 6 joueurs ont dépassé en 2015 le plafond normal de 12 jours au vu du programme sportif de la FLH.

- les équipes nationales de basketball :

qui, après avoir atteint un nouveau record en 2014 avec 215 jours de congé sportif accordés, enregistrent une forte diminution en 2015 avec seulement 104 jours requis et accordés (hors JPEE) à 13 sportifs et 4 officiels. Cette régression s'explique par un programme de compétition moins dense en 2015 alors qu'en 2014 les deux équipes nationales hommes et dames avaient participé à la phase de qualification aux Championnats d'Europe disputée en 6 matches aller-retour nécessitant un gros investissement en temps.

Un total de 96 jours est remboursé pour un montant de 20.403 €, soit une forte diminution de 55,31 % du coût généré. Hors JPEE, seuls 2 athlètes dépassent le seuil maximum de jadis 12 jours sans approcher de près le maximum des 25 jours pouvant leur être accordés sur l'année désormais.

- les équipes nationales de volleyball :

dont le congé sportif accordé en 2015 accuse une nouvelle diminution pour passer de 227 jours en 2013 à 154 jours en 2014, enfin à 109 jours en 2015 (hors JPEE) pour 12 athlètes et 6 officiels. Les 99 jours remboursés en 2015 ont généré une dépense de 19.655 € en 2015 contre 35.033 € en 2014 et 42.395 € en 2013. Seuls deux athlètes dépassent en 2015 le seuil normal des 12 jours.

- l'équipe nationale de hockey sur glace :

qui bénéficie d'un total de 56 jours de congé sportif (+ 19 par rapport à 2014), accordés à 11 sportifs et 3 officiels. Les 56 jours accordés ont tous donné lieu à un remboursement pour un montant de 13.024 € contre 7.831 € en 2014.

- l'équipe nationale de rugby :

dont 7 joueurs et 3 officiels bénéficient d'un congé sportif de 19 jours au total, tous remboursés, pour un montant de 6.279 € contre 3.956 € en 2014.

- Equipes nationales de tennis de table

Après les J.O. de Londres 2012, l'évolution du congé sportif attribué aux membres des équipes nationales féminine et masculine de la FLTT avait connu une forte régression passant de 208 jours en 2012 à 95 jours en 2013. Par la suite, cette tendance s'est de nouveau inversée pour remonter à 179 jours en 2014, enfin, à 207 jours en 2015 dans l'intérêt de 5 sportifs et 2 accompagnateurs. 196 jours ont donné lieu à un remboursement pour un montant 44.589 € contre 40.881 € en 2014.

Le congé sportif pour dirigeants et arbitres

354 jours de congé sportif (+ 32 jours par rapport à 2014) ont été accordés pour l'année 2015 à 57 arbitres et dirigeants techniques et administratifs contre 54 en 2014.

Cette augmentation est due principalement aux JPEE 2015 en Islande et aux premiers Jeux européens 2015 à Bakou en Azerbaïdjan.

A part 2013, année de l'organisation des JPEE à Luxembourg, le nombre des bénéficiaires est resté stable depuis 2008 : 54 bénéficiaires en 2008, 59 en 2009, 55 en 2010, 52 en 2011, 65 en 2012, 122 en 2013, 54 bénéficiaires de nouveau en 2014, enfin 57 bénéficiaires en 2015 issus de 20 fédérations différentes et du COSL.

Sur les 351 jours accordés, seuls 233 jours ont nécessité un remboursement, soit 66,38 %.

Le coût global du congé sportif accordé en 2015 pour la catégorie des dirigeants et arbitres s'élève à 54.761 € contre 55.444 € en 2014. Il s'agit en l'occurrence de 11 % des crédits répartis.

Le coût moyen d'une journée de congé sportif pour dirigeants et arbitres connaît une régression marquante pour passer du taux record de 299 € en 2014 à 235 € en 2015, soit dans la moyenne des années précédentes avec 230 € en 2012 et 246 € en 2013. Le coût moyen d'une journée de congé sportif pour un dirigeant dépasse ainsi de 19 € celui des sportifs, contre une différence de 27 € en 2013 et de 63 € en 2014.

Autant en volume qu'en termes de dépenses, le congé sportif octroyé dans la catégorie des dirigeants et arbitres reste à un niveau relativement bas en comparaison avec les années 2001 à 2010, comme il ressort du tableau ci-après :

ANNEE	CATEGORIE	DEPENSES	DETAILS DU CONGE ACCORDE
1999	dirigeants/arbitres	42.212	204 jours remboursés sur 238
2000	idem	58.803	263 jours remboursés sur 290
2001	idem	67.878	309 jours remboursés sur 369
2002	idem	62.209	270 jours remboursés sur 356
2003	idem	66.319	294 jours remboursés sur 395
2004	idem	76.557	309 jours remboursés sur 387
2005	idem	76.098	310 jours remboursés sur 411
2006	idem	74.632	297 jours remboursés sur 423
2007	idem	78.316	287 jours remboursés sur 414
2008	idem	74.887	271 jours remboursés sur 413
2009	idem	67.642	251 jours remboursés sur 360
2010	idem	68.301	237 jours remboursés sur 341
2011	idem	44.113	168 jours remboursés sur 283
2012	idem	46.700	203 jours remboursés sur 344

2013	idem	81.515	342 jours remboursés sur 543
2014	idem	55.444	197 jours remboursés sur 319
2015	idem	54.761	233 jours remboursés sur 351

Le congé attribué dans la catégorie des dirigeants et arbitres se répartit comme suit :

- 241 jours à des arbitres et juges ;
- 56 jours à des dirigeants luxembourgeois membres d'organismes internationaux ;
- 52 jours à des dirigeants pour l'organisation d'événements internationaux officiels ;
- 2 jours pour des cours de perfectionnement.

En conclusion, par rapport à l'année précédente, et en tenant compte du fait que 2015 était une année particulière, à quelques mois des JO de Rio 2016, avec l'organisation des JPEE et des premiers Jeux européens, on peut retenir les faits marquants suivants :

- hausse sensible du congé sportif accordé de 1.947 à 2.676 jours ;
- hausse du nombre de jours remboursés de 1.742 à 2.274 jours ;
- hausse des dépenses engendrées de 398.377 € à 496.258 € ;
- hausse des fédérations bénéficiaires de 28 à 33 fédérations ;
- hausse du nombre de bénéficiaires de 246 à 374 personnes.

Dotés à l'origine de 380.044 €, les crédits prévus pour 2015 n'ont pas suffi pour satisfaire entièrement toutes les demandes. Un dépassement de 86.600 € a été accordé et utilisé pour satisfaire les demandes de remboursement parvenues à ce jour au Ministère des Sports, le solde étant remboursé sur l'exercice budgétaire de 2016.

DETAILS CONCERNANT LE CONGE SPORTIF OCTROYE EN 2015

I. SPORTIFS ET ACCOMPAGNATEURS OFFICIELS

Année 2014	Fédération	Bénéficiaires			Jours de congé			Jours		Coût	Coût / Jour
		Sportifs	Officiels	Total	Champ.	Stages	Total	remboursés	non-remb.		
Sports collectifs:	FLBB	13	4	17	31	75	106	98	8	20403	208
	FLF	12	6	18	241	36	277	246	31	48447	197
	FLH	12	4	16	106	75	181	174	7	29389	169
	FLHG	11	3	14	56	0	56	56	0	13024	233
	FLR	7	3	10	19	0	19	19	0	6279	330
	FLVB	12	6	18	35	74	109	99	10	19655	199
sous-total		67	26	93	488	260	748	692	56	137197	198
Sports individuels:	ACL	3	0	3	35	0	35	35	0	7962	227
	ALPAPS	22	12	34	336	0	336	306	30	49266	161
	COSL	53	39	92	404	0	404	316	88	81112	257
	FKL	3	2	5	29	0	29	18	11	2925	162
	FLA	11	2	13	48	0	48	42	6	10668	254
	FLAM	0	4	4	18	0	18	18	0	5505	306
	FLBP	3	0	3	11	0	11	11	0	2452	223
	FLC	1	0	1	2	0	2	2	0	476	238
	FLCK	0	1	1	6	0	6	6	0	2424	404
	FLDE	2	0	2	11	0	11	11	0	1531	139
	FLG	6	0	6	18	0	18	9	9	2154	239
	FLNS	1	2	3	11	24	35	35	0	6793	194
	FLQ	11	0	11	24	0	24	24	0	3979	199
	FLS	0	4	4	16	20	36	36	0	9491	264
	FLSE	1	0	1	3	0	3	0	3	0	0
	FLT	3	2	5	55	0	55	50	5	11730	235
	FLTA	1	0	1	25	0	25	25	0	3750	150
	FLTAS	2	3	5	102	0	102	102	0	30644	300
	FLTT	5	2	7	90	117	207	196	11	44589	228
	FSCL	4	10	14	90	7	97	89	8	21963	247
	FSL	4	1	5	15	0	15	15	0	3385	226
	LASEL	0	1	1	10	0	10	0	10	0	0
	LPC	1	2	3	33	19	52	5	47	1500	300
	sous-total		137	87	224	1392	187	1579	1351	228	304300
Total		204	113	317	1880	447	2327	2043	284	441496	216

II. DIRIGEANTS ET ARBITRES

	Fédération	Bénéficiaires			Jours de congé					Jours		Coût	Coût / Jour
		Dir.	Arb.	Total	Réun.	Org.	Cours	Arb.	Total	remboursés	non-remb.		
Sports collectifs:	FLBB	0	1	1	0	0	0	19	19	0	19	0	0
	FLF	2	8	10	4	0	2	82	88	76	12	18108	238
	FLH	0	2	2	0	0	0	12	12	12	0	2458	205
	FLHG	1	0	1	4	0	0	0	4	4	0	1271	318
	FLVB	4	2	6	6	0	0	27	33	5	28	1103	221
	sous-total		7	13	20	14	0	2	140	156	97	59	22939
Sports individuels:	ACL	1	0	1	0	2	0	0	2	2	0	249	125
	COSL	1	5	6	7	0	0	25	32	11	21	4096	372
	DSFL	0	1	1	0	0	0	3	3	0	3	0	0
	FAL	1	0	1	3	0	0	0	3	0	3	0	0
	FLAM	1	2	3	5	0	0	7	12	6	6	960	160
	FLE	1	0	1	0	12	0	0	12	12	0	4497	375
	FLGYM	2	1	3	2	5	0	10	17	12	5	3352	279
	FLHLP	1	0	1	15	10	0	0	25	25	0	2000	80
	FLNS	2	1	3	0	11	0	0	11	11	0	2350	214
	FLT	7	1	8	6	0	0	44	50	32	18	7957	249
	FLTAS	1	1	2	4	0	0	2	6	6	0	1902	317
	FLTRI	0	1	1	0	0	0	5	5	5	0	1250	250
	FLTT	4	0	4	0	12	0	0	12	12	0	2839	237
	FLQ	0	1	1	0	0	0	2	2	2	0	370	185
	LPC	0	1	1	0	0	0	3	3	0	3	0	0
	sous-total		22	15	37	42	52	0	101	195	136	59	31822
Total		29	28	57	56	52	2	241	351	233	118	54761	235
Total général				374					2678	2276	402	496258	218

LE SPORT-LOISIR

Activités générales

Le service du sport-loisir du Ministère des Sports a une mission de sensibilisation, d'incitation et de coordination au niveau des activités physiques et sportives qui sont essentiellement pratiquées à des fins non compétitives. Cette mission est définie dans la loi du 3 août 2005 concernant le sport dans le chapitre 2, art.5.

Comme les années précédentes, le Ministère des Sports a abordé cette mission à travers une double approche : d'un côté concevoir et mettre en œuvre des initiatives propres en continuant son rôle d'organisateur-animateur d'un certain nombre d'actions et projets sur le terrain, initier des actions en collaboration avec des partenaires du monde du sport, d'autres instances politiques nationales et des instances politiques locales. D'un autre côté, il soutient diverses initiatives pour autant qu'elles aient pour objet de promouvoir l'idée de la pratique des activités physiques et sportives.

La 30^e édition du calendrier du sport-loisir compte 7.500 exemplaires, regroupant les initiatives prises par les pouvoirs publics, le COSL, les fédérations et les clubs ainsi que d'autres acteurs dans ce domaine. Ce document, dont la diffusion est assurée dans de nombreux points accessibles au grand public, est doublé par sa publication en ligne sur le site www.sport.public.lu. Il permet aux intéressés d'avoir accès à une information aussi complète que possible sur les offres de pratique sportive à titre de loisir. Il est diffusé gratuitement à grande échelle et est accessible à de nombreux points de diffusion au niveau du monde sportif, de l'éducation et des pouvoirs locaux ainsi que par les canaux d'une grande chaîne commerciale.

Le Ministère des Sports a de nouveau étroitement collaboré à la conception et à l'organisation de 6 journées nationales dans différents sports e.a. par la publication et la diffusion de matériel publicitaire, d'affiches et de dépliants et en participant aux frais d'organisation.

- Journée Nationale du Walking, organisée par le Syndicat d'Initiative de Clervaux
Samedi, le 13 juin 2015 à Clervaux
- Journée Nationale du Football, organisée par la FLF
Dimanche, le 14 juin 2015 à Ettelbruck
- Journée Nationale du Triathlon, organisée par la FLTRI
Samedi, le 4 juillet 2015 à Echternach
- City Jogging, organisé par la FLA
Dimanche, le 5 juillet 2015 à Luxembourg
- Journée Nationale de la Marche Populaire, organisée par la FLMP
Samedi, le 15 août 2015 à Beckerich
- Journée Nationale du Badminton, organisée par la FELUBA
Dimanche, le 20 septembre 2015 à Weiler-la-Tour

Il est à noter que trois Journées Nationales initialement programmées (Eau, Bicyclette et Sports de Glace) n'ont finalement pas pu avoir lieu pour diverses raisons.

Un bilan mitigé de l'action « FITNESS PASS », un passeport disponible pour tous les intéressés pour comptabiliser leurs participations aux différentes journées nationales, a pu être dressé au niveau de la participation à ces manifestations. L'année 2015 a vu une participation bien inférieure à celle des années précédentes, ceci e.a. suite à l'annulation de plusieurs manifestations. Cette initiative lancée conjointement par le Ministère des Sports et le COSL, tout comme celle des Journées Nationales, sera maintenue pour les années à venir.

Le brevet sportif national s'est déroulé au cours des mois de mai et de juin à Luxembourg et Colmar-Berg ainsi que dans les écoles fondamentales et secondaires. Le nombre de réussites n'a pas évolué par rapport aux années précédentes et a même connu une légère baisse. 500 lauréats ont été récompensés. C'est surtout au niveau des jeunes de 10 à 15 ans que le nombre de participants est le plus élevé. La baisse s'explique moins par un nombre moins important de participations, mais plutôt par le nombre diminué de réussites. Cette tendance s'est accentuée d'année en année.

Nombre de réussites en 2015

Tranches d'âge	OR	ARGENT	BRONZE
10 – 15 ans	195	181	67
16 – 39 ans	11	10	2
40 – 59 ans	10	5	
60 ans et +	19		
Total :	235	196	69
Total général :	500		

Dans le contexte « sport-santé », il faut relever les efforts communs du Ministère des Sports et du COSL en vue d'appuyer les activités sportives pour seniors. En 2015 la fête sportive interrégionale « Europa beweegt sech » a été organisée le 6 juin à Walferdange. Plus de 500 personnes du Grand-Duché de Luxembourg, de la Lorraine et de la Sarre ont participé à cette manifestation d'envergure.

Au sein du Ministère des Sports des réflexions au sujet de la promotion du sport au sens large du terme ont été poursuivies dans le même sens que les années précédentes. Sont visés autant le sport de compétition que le sport dit « de loisir ».

Le Ministère des Sports a participé au groupe de travail sous l'égide de la Commission européenne (Expert Working Group « Health enhancing physical activity (HEPA) »). Un représentant du Ministère des Sports a participé à 3 réunions à Budapest, Bruxelles et Lisbonne. Sur initiative de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), plusieurs réunions internationales ont eu lieu en vue de coordonner le monitoring concernant l'implémentation d'une politique « HEPA ». Un représentant du Ministère des Sports a figuré comme *National Focal Point HEPA* et a participé à 2 réunions à Zurich et à Lisbonne.

Plan d'action national « Gesond iëssen, méi bewegen » (PAN GIMB) – extension dans le domaine de l'activité physique

En ce qui concerne la mise en œuvre des mesures développées dans le cadre du Plan d'action national « Gesond iëssen, méi bewegen » (PAN GIMB) – extension au domaine de l'activité physique, adopté par le Conseil de Gouvernement en juin 2011, l'année 2015 s'est caractérisée, d'un côté, par la continuité dans les actions menées depuis 2012, et de l'autre côté, par les activités lancées dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne.

Projets en cours depuis 2012 :

- a) Guide pratique « Handreichung zur Bewegungserziehung bei Kindern (0-12 Jahre) – Hintergründe und Ratschläge »

Il s'agit en l'occurrence de la mise en œuvre du « PAN GIMB Projet CI2-1 » qui s'inscrit dans le contexte du Centre d'intérêt 2 « Stimulation et éducation motrice des enfants », et dont l'objectif est de « mettre les personnes et les structures d'accueil des enfants de 0 à 12 ans en mesure d'assurer une stimulation et une éducation motrices ».

Depuis octobre 2012, le groupe de travail intitulé « PAN GIMB Projet CI2-1 » composé en 2015 de quelque 9 collaborateurs externes, professionnels du terrain – issus du secteur de l'enseignement (éducation physique) et du secteur de l'accueil et de l'encadrement extra-familial des enfants – recherche, analyse, s'échange et rédige en vue de l'élaboration d'un guide ayant pour objet de fournir à toute personne en charge de l'éducation, de l'accueil et de l'encadrement des enfants de 0 à 12 ans des informations assez complètes sur le développement moteur de l'enfant. D'autre part, le document vise également à rassembler de nombreuses indications pratiques pour mettre en route des initiatives, programmes et actions en faveur de la promotion de la motricité et de l'activité physique pendant l'enfance (0-12 ans).

Compte tenu de l'évolution des travaux, largement tributaire du nombre et de la disponibilité des collaborateurs externes, la finalisation du guide est prévue pour mi-2016.

- b) Analyse et évaluation de 5 projets pilotes intervenant au niveau de la motricité et de l'activité physique des enfants âgés entre 3 et 12 ans

Un autre projet du PAN-GIMB qui se trouve en phase de réalisation depuis août 2013 s'inscrit dans le contexte du Centre d'intérêt 5 « Compléter et améliorer l'offre sportive nationale et locale ». Il consiste plus particulièrement dans l'analyse et l'évaluation de 5 projets pilotes conventionnés par le Ministère des Sports (PAN GIMB Projet CI5-1).

En effet, entre 2009 et 2011, des conventions ont été signées par l'ancien Département ministériel des Sports (DMS), rebaptisé Ministère des Sports (MSP) à partir de 2014, en vue de la réalisation d'objectifs de motricité déterminés au profit des enfants âgés entre 3 et 12 ans dans le cadre des cinq projets pilotes suivants :

- « Fit Kanner Miersch » (Commune de Mersch)
- « Hesper beweegt sech » (Commune de Hesperange)
- « Jonglënster gutt drop » (Commune de Junglinster)
- « Multisport Monnerech » (Commune de Mondercange)
- « Sport-Krees Atert » (Canton de Rédange)

A noter que la supervision et l'évaluation des projets pilotes sont également stipulées dans les conventions respectives. L'état des lieux et l'évaluation proprement dits ont été réalisés pour chacun des cinq projets pilotes par le biais des données et informations recueillies entre septembre et novembre 2013 sous forme de questionnaire-inventaire, interview d'évaluation, sondage parents/partenaires.

La finalisation du rapport final a dû être reportée à 2016. Grâce aux conclusions tirées des informations recueillies, voire évaluations, le Ministère des Sports estime pouvoir se doter d'un instrument d'orientation pour guider les futures initiatives dans l'optique des buts et objectifs formulés dans le PAN GIMB.

c) Action « Sëcher um Vëlo », école de vélo itinérante pour enfants âgés entre 4 et 12 ans

L'action « Sëcher um Velo » constitue une initiative lancée en mai 2013 dans le cadre du PAN-GIMB. Il s'agit d'une école de vélo itinérante animée par Kim Kirchen, collaborateur du Ministère des Sports et ancien coureur cycliste professionnel, qui s'adresse aux enfants entre 4 et 12 ans issus des écoles fondamentales, des sections LASEP, des Maisons relais ainsi que de tout autre organisme d'encadrement pour enfants. Au cours des séances de 60 minutes, les enfants apprennent, respectivement perfectionnent, les éléments essentiels à une conduite sûre et maîtrisée du vélo. Ainsi, ont bénéficié de ce service spécial offert par le Ministère des Sports :

- 880 enfants au cours de la première série organisée de mai à septembre 2013 ;
- 560 enfants au cours de la deuxième série organisée de mai à septembre 2014 ;
- 158 enfants au cours de la troisième série organisée de mai à septembre 2015.

d) Campagne « Lëtz move – All Dag Bewegung a Sport, och fir dech »

S'inscrit également dans les objectifs poursuivis par le PAN-GIMB, la campagne « Lëtz move – All Dag Bewegung a Sport, och fir dech » en cours depuis le 17 avril 2012.

Cette campagne sert à convaincre les jeunes et les moins jeunes, c.-à-d. tout le monde, de pratiquer chaque jour suffisamment d'activités physiques et de sport, de documenter cette pratique et d'assurer un auto-contrôle. A cet effet, toute activité physique et sportive journalière est inscrite sur un compte créé sur le site internet www.letzmove.lu. Ce compte permet de voir où on en est chaque jour, chaque semaine, chaque mois, chaque année. La participation est ouverte à toutes les tranches d'âge, à tous les niveaux de savoir-faire, et le choix des activités physiques et sportives est non-limitatif dans le respect de certains critères.

Etant donné que la campagne existante « Lëtz move » constitue un moyen important pour véhiculer la philosophie de l'activité physique régulière de tous les citoyens indépendamment de leur niveau sportif et de leurs motifs, elle a été réorganisée à l'occasion de la première semaine européenne du Sport (European Week of Sports (EWoS) – « *beactive* ») qui s'est déroulée du 12 au 20 septembre 2015 au Luxembourg.

Pendant une semaine « Lëtz move » a été transformée en challenge national « Lëtzebuerg e Bewegungsland »: combien de minutes d'activités physiques et sportives les citoyens luxembourgeois vont-ils cumuler lors de la Semaine européenne du Sport ? A cet effet, une campagne publicitaire assortie a été développée tant pour la chaîne de télévision nationale que pour la chaîne de radio nationale : 10 spots télévisés et 15 bandes annonces radio d'une durée de 30 secondes chacune ont été diffusées entre le 15 et 30 septembre 2015.

Au total, 52 personnes étaient actives et ont enregistré 311 activités physiques différentes pour totaliser 43.395 minutes. Ce résultat est nettement insuffisant, mais il reflète cependant

une augmentation du nombre de personnes actives par rapport aux semaines précédant EWoS. Ce résultat est loin d'être représentatif et ne fait que souligner la faiblesse de l'architecture et du principe de fonctionnement du site Internet qui gère la campagne. Des réflexions sur l'avenir de la campagne sont en cours.

e) Stands d'information, de sensibilisation et d'animation

Pour enraceriner l'importance du message phare de « Gesond iessen, méi bewegen » dans la mentalité, voire le subconscient des gens, grands et petits, et en faire ainsi un incontournable de la société luxembourgeoise, il a été veillé à l'intégrer à part entière dans l'animation assurée lors de la participation du Ministère des Sports à divers stands d'information, de sensibilisation et d'animation.

En 2015, il a été essayé de communiquer le plaisir d'être actif « All Dag : Bewegung a Sport aus Freed, fir Gesondheet a Liewensqualität » aux visiteurs, spectateurs, participants et adhérents des événements suivants :

- Journée d'orientation de l'OLAI (7 mars, 9 mai, 28 novembre) ;
- « World Kidney Day » – Journée d'information et de sensibilisation sur les maladies rénales (12 mars) ;
- Relais pour la Vie de la Fondation Cancer – ateliers sportifs (29 mars);
- « COSL Spillfest » (14 mai) ;
- ING Night Marathon Luxembourg (29-30 mai) ;
- « Europa beweegt sech » Walferdange (6 juin) ;
- Interinstitutional Newcomers Fair des Institutions européennes de Luxembourg (9 juin) ;
- Journée Sécurité à la Police grand-ducale « La sécurité nous concerne tous » (12 juin) ;
- Salon Top Sport (12-13 septembre) ;
- Journée Santé et Sécurité de la Ville de Luxembourg (21 octobre) ;
- Salon de l'enfant et de l'adolescent « Top Kids » (7-8 novembre).

Dans le cadre du programme de lancement de la campagne « promotion de l'activité physique et de motricité des enfants en bas âge » (voir chapitre ci-dessous « Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne »), des ateliers « Krabbel&Wibbel », aire de jeu et de motricité spécialement conçue pour enfants âgés entre 0 à 3 ans, ont été intégrés dès le début 2015 dans les stands d'information, de sensibilisation et d'animation du Ministère des Sports à l'occasion du:

- « Relais pour la Vie » (29 mars) ;
- « COSL Spillfest » (14 mai) ;
- « Salon Top Sport » (12-13 septembre) ;
- « Salon Top Kids » : (7-8 novembre).

Le but poursuivi est de sensibiliser, et d'informer, toute personne en charge d'enfants en bas âge aux effets bénéfiques du jeu libre et spontané adapté à l'âge et au développement des petits.

f) Groupe de travail « promotion de la motricité »

Le groupe de travail « promotion de la motricité », créé le 27 septembre 2013 et coordonné par le Ministère des Sports, agit en accord avec les principes et politiques conclus au niveau du comité interministériel « Gesond iessen, méi bewegen » lequel continue à assumer son rôle de coordinateur général de la politique commune en faveur d'une alimentation saine et d'une activité physique régulière.

Les objectifs, la composition de cette plate-forme d'échange et de promotion de la motricité ont été énoncés en détail dans le rapport d'activité 2013 du Ministère des Sports – Plan d'action national « Gesond iessen, méi bewegen », extension au domaine de l'activité physique.

En 2014, le nombre total des membres s'est élevé à 43 personnes. Au cours des trois réunions de travail qui ont eu lieu lors de la première année de démarrage du groupe en 2014, une participation moyenne de quelque 25 membres par réunion s'est établie.

En 2015, le groupe de travail « promotion de la motricité » n'a pas siégé. Un certain nombre de membres de ce groupe de travail ont pourtant été activement associés aux activités qui se sont déroulées en 2015 dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne et de la Semaine européenne du Sport (« EWoS-beactive »).

Motricité dans la petite enfance – Priorité de la Présidence luxembourgeoise

Partant du constat

- que peu d'attention est portée – dans des concepts éducationnels ou politiques nationales – à la promotion de la motricité auprès des tous jeunes enfants, notamment dans la tranche d'âge dès la naissance jusqu'à 3 ans, mais aussi pour les enfants de 4 à 5 ans ;
- et que l'environnement et l'encadrement du très jeune enfant d'aujourd'hui doivent être repensés pour lui garantir sa chance de pouvoir développer ses compétences motrices, compétences par ailleurs en jeu dans bien d'autres domaines de développement de l'enfant ;

le Ministère des Sports s'est proposé de faire de l'activité motrice des enfants en bas âge (0 à 5 ans) une de ses priorités dans le cadre du Plan d'action national « Gesond iessen, méi bewegen », extension dans le domaine de l'activité physique, et, plus particulièrement, à l'occasion de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne (2^e semestre 2015).

Dans une première approche, il y a lieu de sensibiliser tous les acteurs en charge de s'occuper d'enfants en bas âge au sujet de la motricité et de sa stimulation auprès de ces enfants. Ensuite, il faut les encourager, leur fournir aide et conseil afin de pouvoir créer des situations propices à la pratique d'activités physiques pour les enfants, à leur développement moteur, à l'épanouissement de tous les facteurs de leur personnalité.

Etant donné qu'un certain nombre de bonnes initiatives existent aussi bien dans notre pays que dans les régions limitrophes, il importe de les recenser, les valoriser et de les donner en exemple à toutes les personnes et institutions susceptibles de devenir également actives dans ce domaine.

Sur base des réflexions qui précèdent sont nées les premières actions concrètes de lancement d'une campagne de promotion de l'activité physique et de la motricité des enfants en bas âge (0-5 ans), telles qu'énumérées ci-après:

a) Film documentaire “Physical activity in early childhood (0-5 years) – good practices Luxembourg 2015”

A l'aide d'un film documentaire, le Ministère des Sports a tenté de rassembler un assortiment d'exemples de projets de motricité existants au Grand-Duché de Luxembourg et mis en place par des acteurs très variés, soucieux d'apporter aux jeunes enfants qui leur sont confiés un stimulus et de les guider vers la voie d'une vie active. Ces exemples resteront des exemples avec la prétention de motiver d'autres acteurs, de voir leur initiative copiée, multipliée et améliorée à d'autres endroits, pour d'autres enfants. Ils serviront aussi à nourrir les réflexions, à alimenter des discussions sur des concepts nouveaux, des initiatives peut-être plus audacieuses, plus structurées encore.

De fin avril à la mi-juin 2015, un tour d'horizon audiovisuel a été tourné sur le terrain non commercial luxembourgeois de l'encadrement extra-familial de la petite enfance. Une version courte (quelque 17 minutes) a été projetée en première et en guise d'introduction le 15 septembre 2015 lors de la conférence du Prof. Dr. Phil. Renate Zimmer (voir sub b) ci-dessous). Par la suite et vers la mi-décembre 2015, la version longue (quelque 37 minutes) du documentaire a été mise en ligne sur le site Internet du Ministère des Sports et peut être consultée via le lien <http://www.sport.public.lu/fr/actualites/articles/2015/12/activite-physique/index.html>.

Le film documentaire n'est pas à considérer comme une fin en soi, un relevé clôturé, mais se veut être le point de départ d'un mouvement plus général, couvrant progressivement davantage de secteurs et touchant de plus en plus de jeunes enfants.

b) Conférence du Prof. Dr. Phil. Renate Zimmer

Cette conférence, organisée le 15 septembre 2015 dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne, a servi de « kick off » officiel de la campagne de promotion de la motricité et de l'activité physique des enfants en bas âge (0-5 ans) au Luxembourg :

„Wer sich bewegt kommt voran – Zur Bedeutung von Körper und Bewegungserfahrungen für die Entwicklung grundlegender Kompetenzen in der Kindheit“ „Physical activity and the development of basic competences during infancy and toddlerhood“.

Par l'intermédiaire du Prof. Dr. Phil. Renate Zimmer, éminente spécialiste de l'Université d'Osnabruck (D) mondialement reconnue en matière de développement (moteur) de la petite enfance, le Ministère des Sports a réussi à médiatiser « à grande échelle » la thématique de l'importance et de la nécessité d'une promotion de la motricité chez les enfants en bas âge (0-5 ans).

Un public composé de 380 auditeurs – décideurs politiques, planificateurs de projets, acteurs évoluant dans le domaine de l'encadrement de jeunes enfants, Directeurs de Sports de l'Union européenne réunis à Luxembourg du 15 au 16 septembre 2015 (voir sub c) ci-dessous) – ont assisté, au Centre de presse du European Conference Centre Luxembourg (ECCL), à la conférence et à la projection du film documentaire “Physical activity in early childhood (0-5 years) – good practices Luxembourg 2015”.

La conférence du 15 septembre 2015 a été officiellement reconnue comme cours de formation par l'Institut de formation de l'Education nationale (IFEN) pour le groupe cible suivant : personnel enseignant et socio-éducatif de l'Enseignement fondamental (cycles 1 à 4) et de l'Education différenciée. Quelque 145 inscriptions ont été enregistrées par l'intermédiaire de l'IFEN.

Ci-après quelques-unes des plus importantes affirmations de la conférencière :

- le mouvement exerce une grande influence sur le développement global des tout petits, non seulement physique et moteur mais également psychique, social et cognitif ;
- l'effet bénéfique de la motricité sur le développement cognitif est démontré par des recherches dans le domaine des neurosciences ;
- les années de la petite enfance sont des années essentielles en mouvement et déterminantes pour l'évolution future de l'enfant. Il faut laisser au bébé et au petit enfant des espaces et opportunités d'activité physique et de libre jeu sans contraintes ;
- de manière très simple, les parents et éducateurs peuvent stimuler la motricité des tout petits.

c) Réunion des Directeurs des Sports de l'Union européenne

Dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise de l'Union européenne, les Directeurs des Sports de l'Union européenne se sont réunis les 15 et 16 septembre 2015 à Luxembourg.

Au programme de la réunion des Directeurs des Sports ont figuré deux séquences ayant comme sujet "...to promote physical activity and motor skills in early childhood" ainsi que la conférence grand public du 15 septembre 2015 assurée par le Prof. Dr. Renate Zimmer sur le même sujet (voir sub b) ci-dessus).

Ci-joint quelques recommandations du Prof. Dr. Renate Zimmer formulées à l'égard des Directeurs des Sports de l'UE en vue de réussir une politique en faveur d'une promotion de l'activité physique pour enfants en bas âge. Il importe

- de réaliser une prise de conscience du sujet par l'ensemble de la population au moyen d'une habile médiatisation ;
- de dépasser les frontières du ou des ministères pour développer une politique, un plan d'action efficace, en faire une cause commune à laquelle adhèrent beaucoup de partenaires, politiques ou non politiques, décideurs et acteurs ;
- de scruter les possibilités d'introduire la motricité dans d'autres secteurs de l'éducation et de l'enseignement sans oublier que la motricité, l'activité physique et le sport ont une valeur intrinsèque qui n'a pas besoin de justificatif externe ;
- d'investir dans la formation de ceux qui doivent agir sur le terrain avec les enfants : leurs compétences et leur professionnalisme sont le facteur clé de toute politique, de tout programme ou intervention – il faut p.ex. qu'ils soient capables de détecter le potentiel pédagogique de situations de tous les jours et les exploiter pour développer des qualités motrices chez les enfants ;
- d'analyser le potentiel de collaboration des clubs sportifs, les sensibiliser et leur suggérer d'élargir leur terrain d'intervention dans le sens d'une offre trans-générationnelle, différenciée pour des membres à potentiel moteur différents et dans un souci de renforcer leur rôle d'intégration sociale ;

- de développer des stratégies pour atteindre les parents afin de les rendre conscients, informés et compétents en matière de motricité de leurs enfants et afin d'éviter une hyper-protection de leurs enfants, barrière à leur développement harmonieux.

d) Action ballons « Spill matt mir »

L'entreprise Mondo Luxembourg SA s'est portée volontaire pour soutenir, dans le cadre du Plan d'action national « Gesond iessen, méi bewegen » et à l'occasion de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne, les efforts menés afin d'inciter les enfants à bouger plus en offrant des ballons, objets de prédilection pour jouer et pratiquer une activité physique, à des structures d'encadrement d'accueil et d'aides.

La distribution des ballons est lancée officiellement par une séance de presse organisée le 3 décembre 2015 à Niederanven en présence du Ministre des Sports.

Par la suite, 8.300 ballons sont distribués aux écoles fondamentales, MRE, sections LASEP, OLAI et également – en dehors du groupe cible visé initialement – aux Centres et Foyers pour personnes âgées.

e) 9^e Journée nationale « Gesond iessen, méi bewegen »

Par le biais de la Journée nationale du 5 novembre 2015, dédiée exclusivement à la thématique de l'activité physique et motrice des enfants en bas âge (« Promouvoir l'activité physique des très jeunes enfants (0-5 ans). Qui ? Où ? Comment ? »), le Ministère des Sports a voulu continuer au niveau national à mobiliser les acteurs qui, eux, pourront faire bouger les choses et mettre un accent plus fort sur cette dimension éducative : parents, enseignants, éducateurs, animateurs et entraîneurs de clubs de sport, décideurs politiques ou ayant un intérêt pour le sujet.

Avec 14 présentations de projets « bonnes pratiques » et 2 tables rondes réunissant décideurs et professionnels du terrain autour d'un même sujet, la Journée nationale du 5 novembre 2015 a été une occasion d'échanger, de rencontre et de réflexion entre ceux qui savent déjà, qui font déjà et ceux qui ont envie de savoir et de savoir-faire.

La journée s'est déroulée au Lycée technique pour professions éducatives et sociales à Mersch devant un public de quelque 145 personnes, y inclus les quelque 37 intervenants. A l'instar de la conférence du Prof. Dr. Phil. Renate Zimmer du 15 septembre 2015, la Journée nationale « GIMB » a également été officiellement reconnue comme cours de formation par l'Institut de formation de l'Education nationale (IFEN) pour le groupe cible suivant : personnel enseignant et socio-éducatif de l'Enseignement fondamental (cycle 1). Quelque 45 inscriptions ont été enregistrées par l'intermédiaire de l'IFEN.

Les résultats de cette journée d'information mutuelle et d'échange seront analysés par le Ministère des Sports et serviront de base pour proposer des pistes d'action pour les décideurs politiques et non politiques.

Ci-après un aperçu du contenu de la Journée nationale « Gesond iessen, méi bewegen » :

Ad) Présentations de projet – good practices :

- 1) « Fit Kanner Miersch – Focus ob déi Kleng »
(Michelle Bissener, coordinatrice sportive « Fit Kanner Miersch asbl »)
- 2) « Hesper beweegt sech »
(Miguel Da Costa, Fleur Lanners, responsables „Hesper beweegt sech“- Service enfants et jeunes de la Commune de Hesperange asbl)
- 3) « Das Sport- und Bewegungsförderprojekt im Kanton Redingen – « Sport-Krees „A Butzen“ – „Zesumme gi mir Gas matt vill Sport a Spass“ »
(Patrick Fasbinder, chargé de direction et coordinateur sportif « Sport-Krees Atert »)
- 4) « MuMo – Multisport Monnerech »
(Jeff Decker, coordinateur sportif Maison relais de la Commune de Mondercange – Multisport Monnerech)
- 5) « Jonglënster « Mini » gutt drop »
(Manuel Wiscourt, coordinateur sportif Service d'Education et d'Accueil « Lënster Päiperlék » – « Jonglënster gutt drop »)
- 6) „Spiel- und Bewegungsraum/autonome Bewegungsentwicklung“
(Claudia Goudemont, pädagogue Pikler, collaboratrice „Initiativ Liewensufank asbl“)
- 7) „Das Qualitätssiegel „Bewegungskita Rheinland –Pfalz“ – ein anerkanntes Konzept zur Bildungs- und Gesundheitsförderung durch Bewegung in der Kindertagesstätte“
(Reinhard Liebisch, initiateur et membre de l'association „Bewegungskindertagesstätte Rheinland-Pfalz e.V.“)
- 8) „Freude an der Bewegung – sich frei bewegen in der Krippe“
(Steffi Deepen, pädagogue curative, « Focus-Formatioun an Entwécklung » Arcus asbl)
- 9) „Bewegte Butzen erfuerschen hir Emwelt – Bewegung mit kleinen Kindern zwischen 0-4 Jahren“
(Pascale Lies-Schmit, directrice adjointe, Caritas jeunes&familles asbl – département accueil de jour)
- 10) „Freiräume zur Bewegung – freie Bewegung im Raum“ – Crèches „Elisabeth Kanner a Jugendberäich“
(Anne Junk-Ihry, conseillère de direction, elisabeth Kanner a Jugendberäich asbl)
- 11) „Die Nutzung der Sporthalle in Strukturen der non-formalen Bildung“
(Marco Deepen, chargé de direction, Croix-Rouge luxembourgeoise-Service Maisons relais et crèches)
- 12) „Bewegte Schule(n) und Maisons relais“
(Diane Dhur, inspectrice de l'Enseignement fundamental-arrondissement 17, initiatrice du projet pilote „Bewegte Schule(n) und Maisons relais“)
- 13) „Sensorische Integration als Baustein für motorisches Lernen“
(Claude Fasbinder, Arlette Eschbour, ergothérapeutes ALED-Pédiatrie)

14) « L'Ecole du Mouvement de Libramont : entre intervention psychomotricienne et laboratoire d'enseignement supérieur »

(Vercruyse Benoit, responsable de l'Ecole du Mouvement de Libramont)

Ad) Tables rondes

Table ronde 1 modérée par Jean Mathes et réunissant décideurs, planificateurs, formateurs autour de leurs concepts, leurs réalisations en cours sur le terrain et leurs visions futures :

- Manuel Achten, conseiller de direction 1^{ère} classe, Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Division Enfance ;
- Petra Böwen, chargée de cours, Université du Luxembourg FLSHASE/INSIDE, programme « Bachelor en sciences sociales et éducatives BSSE » ;
- Chantal Brochmann, infirmière graduée hospitalière, Ministère de la Santé – Direction de la Santé – Division de la Médecine préventive et sociale, représentante du Ministère de la Santé au Comité interministériel GIMB ;
- Camille Dahm, directeur de l'Ecole nationale de l'Education physique et des Sports ;
- Diane Dhur, inspectrice de l'Enseignement fondamental – arrondissement 17, Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ;
- Hubert Eschette, professeur-attaché, Ministère des Sports ;
- Marc Kemp, professeur d'éducation physique, membre de la cellule de développement scolaire, Lycée technique pour professions éducatives et sociales ;
- Claude Scheuer, professeur détaché, Université du Luxembourg FLSHASE- BScE ; Research Unit Education, Culture, Cognition and Society ECCS, Institute for applied Educational Sciences IAES ;
- Carmen Schürnbrand, cheffe du département de la formation continue, Institut de formation de l'Education nationale (IFEN) – Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ;
- Astrid Sigl, Bildungsbeauftragte, Entente des Foyers de Jour, Service développement –qualité ;
- Heinz Thews, directeur technique, Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois ;

Table ronde 2 animée par Eric Ewald et réunissant acteurs sur le terrain autour de leur vécu journalier avec ses facteurs facilitants et inhibiteurs, leurs besoins pour avancer :

- Monique Adam, présidente du Comité d'école de l'Ecole fondamentale Luxembourg-Gare, membre de la Direction syndicale SEW/OGBL ;
- Michèle Barthelemy, institutrice, Ecole fondamentale Bissen – cycle 1 préscolaire, déléguée du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ;
- Adrienne Franck, infirmière en pédiatrie, Ligue médico-sociale pour le compte de la Médecine scolaire ;
- Jutta Lux-Henneke, présidente de la Fédération des Associations de Parents d'Élèves du Luxembourg ;
- Stéphanie Reiter, mère de famille ;

- Vanessa Schetgen, institutrice Ecole fondamentale Howald – cycle 1, déléguée par le Syndicat national des Enseignants (SNE) ;
- Tessa Schneider, responsable adjointe « Zolwer Kannerbuerg », Maison relais Sanem, déléguée par le Syndicat des Villes et des Communes Luxembourgeoises (SYVICOL) ;
- Dr Michael Witsch, endocrinologue-pédiatre, Centre hospitalier Luxembourg, représentant de la Société luxembourgeoise de Pédiatrie.

Première Semaine européenne du Sport (EWoS)

Une des mesures comprises dans le plan d'action de l'Union européenne au niveau du Sport a été le lancement d'une Semaine européenne du Sport dont la première édition a eu lieu en 2015 sous le slogan **#BEACTIVE**. Officiellement, cette semaine européenne était programmée du 7 au 12 septembre. Le Luxembourg, profitant d'une marge de manœuvre accordée par la Commission européenne, avait fixé « sa » Semaine européenne du Sport du 12 au 20 septembre, évitant ainsi au mieux les vacances scolaires. Lancée par une conférence de presse le 9 juillet 2015, le programme a été réparti entre activités de sensibilisation et d'information et des activités participatives. En résumé, voici les résultats :

Date(s)	Événement	Participation
12/13 septembre	Salon Top Sport, foire du sport regroupant des exposants commerciaux et les fédérations sportives en tant que prestataires dans le domaine du Sport, Centre national Sportif et culturel COQUE	75 exposants dont 32 fédérations sportives 4.000 visiteurs
13 septembre	Tunnellaf, course à pied populaire comprenant 4 courses différentes dans le tout nouveau tunnel Grouft, Lorentzweiler	2.300 inscriptions 2.084 participants à l'arrivée
15 septembre	Conférence sur la motricité des enfants en bas âge „Wer sich bewegt kommt voran – Zur Bedeutung von Körper- und Bewegungserfahrungen für die Entwicklung grundlegender Kompetenzen in der Kindheit“ par le Prof. Dr Renate Zimmer, université d'Osnabrück, spécialiste mondiale dans le domaine de la petite enfance, Centre européen de Conférences Luxembourg-Kirchberg	390 auditeurs dont les Directeurs des Sports de l'Union européenne
17 septembre	Conférence "How to use social networks to promote your sport" par M. Alessandro Noto, social media manager de la fédération italienne d'escrime, Centre national Sportif et culturel COQUE	45 auditeurs
12 au 20 septembre	#BEACTIVE-Lëtz move, Relance de la campagne nationale « Lëtz move » adaptée aux objectifs de la Semaine européenne du Sport 2015 sur www.sports.lu	311 activités enregistrées 43.395 minutes d'activités enregistrées

A noter que la conférence du 15 septembre faisait également partie du programme de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne et s'inscrit dans les actions

entreprises dans le cadre du Plan d'action national « Gesond iessen – méi bewegen ». Une description détaillée peut être consultée sous ce chapitre du présent rapport d'activité.

Mesures en faveur du bénévolat dans le sport

Le Ministère des Sports a entamé et préparé des mesures spéciales en faveur du bénévolat dans le sport :

A) Mise en place de concepts globaux de sport pour jeunes par des projets pilotes communaux ou intercommunaux

Le Ministère des Sports a élaboré un concept global de sport pour jeunes basé sur des données récentes de la théorie de l'entraînement et sur l'analyse de la situation au niveau du sport organisé au Luxembourg. Ce concept prévoit une intégration des offres sportives existantes, la création de nouvelles offres et l'intervention d'un personnel qualifié à tous les niveaux, notamment par l'engagement de coordinateurs à temps plein ou à temps partiel. Quatre projets sont en cours, ils s'appuient sur des conventions signées avec les communes respectives et au financement desquels le Ministère des Sports participe.

Il s'agit des projets suivants :

- « Multisport Monnerech (MuMo) » (commune de Mondercange)
- « Sportkrees Atert » (syndicat intercommunal du canton de Rédange)
- « Gutt Drop Jonglënster » (commune de Junglinster)
- « Fit Kanner Miersch » (commune de Mersch)
- « Hesper beweegt sech » (commune de Hesperange)

Les projets à Mondercange, Rédange, Hesperange et Junglinster sont des projets fonctionnant comme « maison relais sport » ou sont intégrés dans une maison relais existante et voient surtout l'intervention et la collaboration du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Une évaluation de ces 5 projets a été entamée.

B) Création du trophée « Bénévole sportif de l'année »

Afin de valoriser le bénévolat sportif et de reconnaître le dévouement des bénévoles au service du monde sportif, le Ministère des Sports a pris l'initiative en 2009 de décerner le titre honorifique de « Bénévole sportif de l'année ».

Le Ministère des Sports vise par cette action :

- de promouvoir l'image, la place et le rôle des bénévoles dans tous les secteurs du sport luxembourgeois (dirigeants, entraîneurs, moniteurs ou monitrices, arbitres, juges, aides de tous genres, ...),
- de faire connaître et reconnaître le travail considérable des bénévoles du monde associatif.

Pour récompenser symboliquement les personnes non rémunérées pour leurs investissements personnels dans cette vie associative sportive, les fédérations sportives et le Ministère des Sports désignent des lauréats fédéraux et nationaux.

Un jury composé de 6 membres représentant le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois, les sportifs actifs et le Ministère des Sports a désigné trois lauréats nationaux. Tous les lauréats fédéraux et les lauréats nationaux ont été honorés à l'occasion d'une soirée spéciale en présence du Ministre des Sports le 19 mars 2015.

28 fédérations ont soumis au jury un(e) candidat(e) comme bénévole sportif 2014 de leur fédération. Le jury a spécialement honoré 3 candidats en leur attribuant le trophée national de bénévole sportif.

C) Le secteur SPORT comme prestataire dans le système des Chèques Service Accueil

Depuis le 15 septembre 2009, les clubs sportifs fédérés peuvent bénéficier des « Chèques-Service-Accueil (CSA) ». En tant que prestataire du système mis en place par le Ministère de la Famille et de l'Intégration, toutes les associations sportives qui offrent des activités régulières aux jeunes âgés de moins de 13 ans, peuvent obtenir des appuis financiers importants.

Par l'intermédiaire du système CSA, le monde sportif a pu disposer de nouvelles possibilités d'accueil d'enfants de tous les niveaux sociaux et proposer de nouveaux services et des activités d'animation et de formation sportives. Une amélioration dans la qualité de l'encadrement sportif est également à la clé de cette collaboration entre les deux ministères.

Pour la session 2014-2015, 125 clubs affiliés à 14 fédérations sportives ont obtenu leur agrément comme prestataire du système CSA et ont inscrit 3.730 enfants. Une contribution financière de la part de l'Etat leur a été allouée sur la base d'une attestation de fréquentation des enfants inscrits.

Wibbel an Dribbel

Pendant l'avant-dernière semaine de l'année scolaire s'est déroulée la 25^e édition de cette action de promotion sportive d'été créée en 1991 au vu de la nécessité de

- créer et de renforcer la motivation des élèves de pratiquer du sport ;
- faire découvrir aux élèves des activités sportives nouvelles ;
- détecter des talents et les orienter vers la pratique en club, c'est-à-dire ouverture du sport scolaire et transition vers le sport associatif.

Les enfants apprennent, à travers une douzaine d'ateliers, à découvrir leurs propres possibilités, à agir ensemble avec des amis, à vivre la réussite et la défaite et à dépasser leurs doutes et résistances internes. L'opération constitue donc une occasion pour mettre en valeur les aspects positifs de la pratique sportive.

L'énorme succès de l'action est garanti avec la collaboration étroite des communes participantes qui organisent le transport des élèves en autocar de toutes les régions du pays vers l'INS ainsi que le concours des 14 fédérations sportives représentées toute la semaine par une centaine de moniteurs fédéraux.

L'encadrement des enfants pendant toute la journée est assuré par une centaine d'animateurs de sport-loisir qui accompagnent les enfants d'atelier en atelier. Les ateliers sont animés par des responsables des différentes fédérations.

Lors de la pause de midi, une animation par deux artistes est proposée aux enfants après leur repas en commun ce qui confère à l'action une atmosphère de fête et de détente.

Dès la deuxième édition, le surnombre d'inscriptions et les limites d'accueil de l'INS ont contraint le comité d'organisation de limiter la participation des 5^e et 6^e années primaires à la première et des 4^e et 5^e années à la deuxième édition à la seule 4^e année d'enseignement primaire pour les éditions suivantes. Cette restriction s'avérant encore insuffisante par la suite, ces mêmes limites ont amené en 1995 à la réduction du nombre de participants à 500 enfants par jour afin d'assurer un déroulement sans défaut et d'arriver aux objectifs énumérés ci-dessus.

De 2005 à 2007, d'importants travaux de rénovation du hall sportif de l'Institut National des Sports ont rendu nécessaire le déplacement de l'action dans les installations du Centre national sportif et culturel "d'Coque". Ceci a permis d'intégrer les fédérations de natation et de canoë-kayak et d'augmenter de 12 à 16 le nombre de fédérations participantes, avec la mise au point d'un système de rotation où 2 de 16 sont appelées à chômer annuellement à tour de rôle en raison des limites de temps et d'infrastructures.

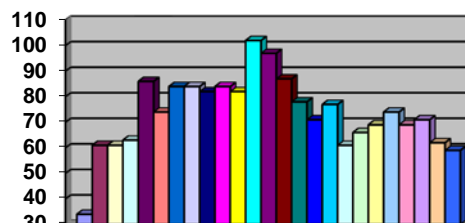
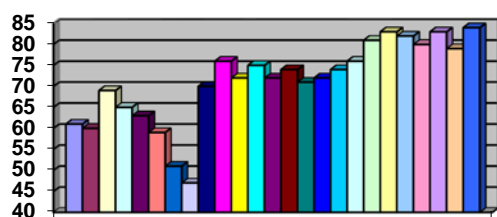
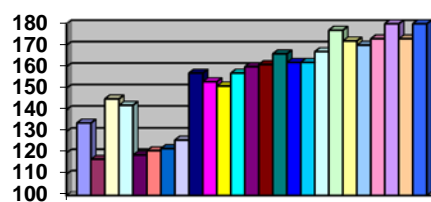
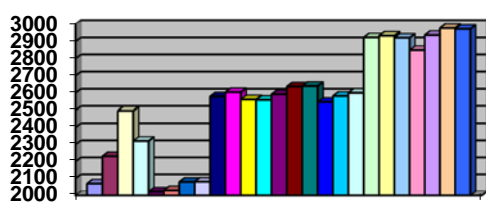
Dès 2008, le site de la Coque a été maintenu sur le vu des nombreux avantages d'utilisation ainsi que l'indépendance vis-à-vis des intempéries. Depuis lors, le comité d'organisation recherche sans cesse d'autres possibilités pour pouvoir augmenter le nombre de participants à cette action.

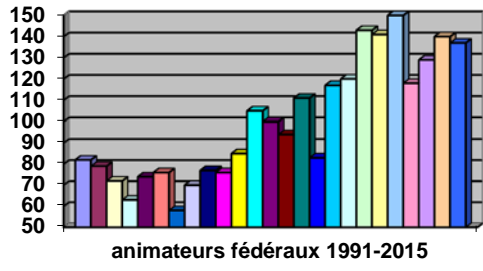
Une mise au point du système de rotation des groupes en 2010 a permis au comité d'organisation d'augmenter considérablement le nombre de participants, sans pour autant pouvoir accepter toutes les inscriptions. Pour garantir une équité au niveau des candidatures, un tirage au sort est effectué pour déterminer les classes et communes admises à l'action « Wibbel an Dribbel », laquelle fait partie intégrante du calendrier scolaire de nombreuses communes du pays.

Il s'ensuit que le maintien de l'action correspond à un souhait unanime. L'édition 2016, également à la Coque, est déjà programmée.

Relevé des participations au « Wibbel & Dribbel » depuis sa création

	élèves participants	classes participantes	communes participantes	animateurs fédéraux	animateurs de sport-loisir
1991	2069	134	61	82	34
1992	2230	117	60	79	61
1993	2496	145	69	72	61
1994	2320	142	65	63	63
1995	2022	119	63	74	86
1996	2029	121	59	76	74
1997	2079	122	51	58	84
1998	2080	126	47	70	84
1999	2578	157	70	77	82
2000	2603	153	76	76	84
2001	2561	151	72	85	82
2002	2558	157	75	105	102
2003	2591	160	72	100	97
2004	2636	161	74	94	87
2005	2639	166	71	111	78
2006	2546	162	72	83	71
2007	2581	162	74	117	77
2008	2599	167	76	120	61
2009	2923	177	81	143	66
2010	2933	172	83	141	69
2011	2921	170	82	150	74
2012	2849	173	80	118	69
2013	2937	182	83	129	71
2014	2978	173	79	140	62
2015	2973	184	84	137	59





LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE SPORTIF

Le service en charge de la sauvegarde du patrimoine sportif développe essentiellement des activités aux niveaux de la conservation, de l'archivage et de l'exposition.

La conservation s'attache en premier lieu à acquérir, à étudier et à inventorier toutes sortes d'objets et de documents sur notre patrimoine sportif. Ainsi on retrouve actuellement dans les collections du matériel de sport, des trophées, médailles, diplômes, affiches, œuvres d'art, livres, revues et un nombre impressionnant de plus de 160.000 documents photographiques. Dans le courant de l'exercice écoulé le centre d'archives, installé à l'annexe Pulvermuhl, a déménagé à l'Institut National des Sports, pour enfin être hébergé dans des locaux plus adaptés aux besoins. Le centre a une fois de plus été très fréquemment visité par des dirigeants de clubs ou de fédérations, des journalistes, des étudiants, en vue de recherches servant à la rédaction de mémoires, de livres ou brochures, de chroniques ou encore d'articles et de reportages de la presse écrite, parlée et télévisée.

Le patrimoine sportif a été complété en 2015 par de nombreux dons provenant du monde sportif, mais également de personnes privées voulant éviter que des témoignages sur le sport luxembourgeois ne disparaissent. Parmi les acquisitions faites par le Ministère des Sports médailles, trophées, photos, affiches, anciens livres et autres documents, remis par d'anciens sportifs, respectivement acquis à différentes occasions, sont à relever. A noter que plusieurs collections privées ont pu être récupérées et restent à être archivées. Le travail de stockage et d'enregistrement, reste cependant encore à être poursuivi.

La propagation des connaissances et acquisitions se fait de façon dynamique par des expositions thématiques itinérantes ou des expositions se situant dans le cadre de manifestations ponctuelles, nationales ou locales. Plusieurs expositions ont été organisées en collaboration avec le service en charge de la sauvegarde du patrimoine sportif au cours de l'année 2015.

RELATIONS INTERNATIONALES

Union européenne

Réunion des Directeurs des Sports à Riga (16-17 février) et Luxembourg (15-16 septembre)

Sur invitation de la présidence lettone du Conseil de l'UE, les directeurs des sports de l'UE se sont réunis les 16 et 17 février à Riga où, après avoir assisté à une conférence sur le thème « Sport et activité physique pour le développement du capital humain », ils ont pu échanger sur la mise en œuvre du Code Antidopage Mondial et sur la première Semaine européenne du Sport prévue en septembre 2015.

A l'invitation, cette fois, de la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE, les directeurs des sports de l'UE se sont réunis à Luxembourg les 15 et 16 septembre. Ils y ont notamment débattu de questions telles que l'inclusion sociale à travers le sport, la dimension européenne de la double carrière, les opportunités de financements européens pour le sport et la sensibilisation et l'échange, en présence du Pr. Dr. Phil. Renate Zimmer, à propos de la priorité de la Présidence qui est la motricité durant la petite enfance. En marge de cette réunion fut également organisée une conférence publique donnée par Pr. Dr. Phil. Renate Zimmer sur le thème de la motricité.

Conseil des Ministres des Sports à Bruxelles (19 mai 2015)

Dans le cadre de la session consacrée au sport le 19 mai 2015, le Conseil a adopté des conclusions sur le thème « Utiliser au mieux le sport de masse pour développer les compétences transversales, en particulier chez les jeunes ». Les conclusions étudient comment le volontariat dans le sport peut, en tant que méthode d'apprentissage non formelle et informelle, aider les jeunes à acquérir des compétences et des aptitudes qui complètent l'enseignement formel et améliorent leur employabilité. Le sport est le plus grand mouvement non gouvernemental en Europe et le volontariat dans le secteur sportif se situe essentiellement à la base, les bénévoles intervenant en tant que participants, facilitateurs ou organisateurs. La ministre lettone, qui présidait la réunion du Conseil, a souligné que « le sport de masse contribue au développement personnel et à l'acquisition d'aptitudes telles que l'esprit critique et la capacité à résoudre des problèmes. Il apporte des avantages considérables moyennant un investissement relativement faible et sans aucun niveau de formation spécifique ». L'adoption de ces conclusions fut l'occasion pour le ministre luxembourgeois de rappeler qu'il s'agit d'une vision positive du sport que le Luxembourg ne manquera pas de rappeler durant sa Présidence.

Les ministres ont également abordé, en délibération publique, le thème de l'activité physique comme élément d'une éducation de qualité à tous les niveaux. Parmi les principales recommandations issues du débat il ressort notamment l'intérêt de proposer un choix plus large d'activités dans les écoles et de les rendre plus attrayantes, d'encourager les jeunes à participer à des activités sportives et physiques extrascolaires et de soutenir la progression des jeunes athlètes qui aspirent à faire carrière dans les sports de haut niveau, en adaptant les programmes scolaires et les horaires. Ce débat fut l'occasion pour le ministre de présenter les divers types de collaboration et actions qui existent au Luxembourg tels que « Wibbel & Dribbel », le « Schoulsportdag » ou le « Letz Volley School ». Il a également souligné que la promotion du sport à l'école ne doit pas se faire au détriment de l'éducation physique et sportive globale.

Toujours sur le même thème et en marge de la réunion du Conseil s'est tenu l'habituel déjeuner de travail dans le cadre du « dialogue structuré » avec le mouvement sportif auquel le ministre des Sports a également participé.

Le ministre a présenté en fin de réunion du Conseil les principales priorités de la présidence luxembourgeoise lors du 2^e semestre 2015 dans le domaine du sport :

- la promotion de l'activité physique à l'école,
- les doubles carrières dans le sport,
- la représentation et la coordination de l'UE au sein de l'AMA, et
- l'adoption de la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives.

Réunion informelle des Ministres des Sports à Luxembourg (les 6 et 7 juillet 2015)

Organisée au European Convention Centre Luxembourg par la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE, la réunion informelle des Ministres des Sports de l'Union européenne a débuté par l'intervention du ministre des Sports qui a tenu à souligner la vision positive du sport qu'il souhaite mettre en avant durant les 6 prochains mois : « Le sport est avant tout une activité qui procure du bien-être, crée du lien, rapproche les individus, crée de l'emploi et favorise la cohésion sociale ».

Durant ces 2 journées, plusieurs thèmes furent discutés par les ministres des sports en présence du Commissaire européen M. Tibor Navracsics. Les thèmes furent la question de la coordination et de la représentation de l'Union européenne au sein de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) et le renforcement de l'UE au sein de l'AMA, ensuite celui de la collaboration entre le mouvement sportif et les autorités publiques nationales et européennes et celui de la coordination entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine du sport. Afin d'enrichir ces échanges, la présidence a invité plusieurs personnalités qui ont été amenées à témoigner. Parmi celles-ci M. Bernard Lapasset, Président de World Rugby (ex International Rugby Board), M. André Meyer, Président de la Confédération européenne de Volleyball et Vice-Président de la Fédération Internationale de Volleyball (FIVB), M. Helmud Folker, directeur du bureau des Comités Olympiques Européens et Mme Snežana Samardžić-Marković, Directrice Générale de la Démocratie du Conseil de l'Europe. Ces débats furent l'occasion de rappeler qu'il revient au mouvement sportif de veiller au respect des principes d'éthique et d'intégrité du sport à tous les niveaux. Les représentants du mouvement sportif ont mis l'accent sur l'importance de la formation locale des jeunes joueurs, la promotion du fair-play financier et les problèmes éthiques soulevés par la propriété des joueurs par des tiers. Des sujets pour lesquels ils demandent une plus grande prise en compte de la spécificité du sport.

En marge de la réunion informelle des ministres des Sports et en présence de Mme Anne Brasseur, présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, l'Espagne, la Pologne et le Luxembourg ont procédé à la signature de la convention contre la manipulation de compétitions sportives du Conseil de l'Europe, dans l'espoir de relancer ainsi le processus de signatures européennes.

Lancement de la première Semaine européenne du Sport à Bruxelles (le 7 septembre 2015)

La Semaine européenne du Sport est une nouvelle initiative de la Commission européenne destinée, chaque année, à promouvoir le sport et l'activité physique dans toute l'Europe et dont le lancement de la première édition s'est déroulé durant la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE. C'est dans le cadre de cette présidence que le ministre des Sports a participé à son lancement officiel aux côtés du Commissaire européen en charge du sport, M. Tibor Navracsics, et de M. Santiago Fisas, membre du Parlement européen. En plus des activités organisées à Bruxelles du 7 au 13 septembre, des centaines d'événements ont eu lieu au cours du mois de septembre dans les 28 États membres, ainsi que dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, en Islande, en Norvège, au Liechtenstein et en Turquie. Une Semaine européenne du Sport a été organisée au Luxembourg du 12 au 20 septembre (voir sous le chapitre du Sport-loisir).

Présentation des priorités sport de la Présidence luxembourgeoise

A l'invitation de la Commission de la culture et de l'éducation (CULT) du Parlement européen, le ministre des Sports a présenté devant les députés européens les priorités « sport » de la Présidence luxembourgeoise le 14 septembre. Ce fut l'occasion pour le ministre de rappeler que cette rencontre est une opportunité afin « d'entretenir un dialogue constructif avec votre commission qui joue un rôle capital dans la définition des positions du Parlement européen en matière sportive ». Après l'exposé des priorités, le ministre a répondu aux questions posées par les députés européens portant essentiellement sur le dopage, l'intégrité du sport et la promotion du sport de masse.

Réunion des groupes d'experts du Conseil de l'UE

Des représentants et experts nationaux participent régulièrement aux travaux des quatre groupes d'experts « sur le sport » mis en place par le Conseil de l'UE (match-fixing, bonne gouvernance, dimension économique, HEPA et gestion des ressources humaines dans le sport). Ces groupes d'experts se réunissent plusieurs fois durant l'année afin de rédiger des recommandations sur plusieurs thèmes définis dans le Work Plan 2014-2017 du Conseil de l'UE.

Sport et économie / Sport et ressources humaines

Réunions des groupes d'experts et conférences à Luxembourg (les 6-7 octobre et les 19-20 novembre)

La Présidence luxembourgeoise a accueilli à Luxembourg la réunion de deux groupes d'experts du Conseil. Le groupe « Dimension économique » (6-7 octobre) et ensuite celui « Ressources humaines dans le sport » (19 novembre). En parallèle à chacune des réunions des groupes d'experts, la Présidence a organisé une conférence sur des thèmes liés à ceux traités par ces groupes en mettant l'accent sur les priorités luxembourgeoises : la conférence du 6 octobre sur la contribution du sport à la croissance économique, à la richesse et l'emploi et celle du 20 novembre mettant l'accent sur la dimension européenne de la double carrière. En présence du ministre des Sports ces conférences ont rassemblé des intervenants et experts nombreux provenant de toute l'Europe venus partager leurs travaux et échanger avec le public. Dans les paragraphes subséquents sont repris davantage de détails sur ces conférences, notamment celle sur la dimension économique du sport.

Economie du sport

La résolution sur le *EU Work Plan for Sport* de 2014-2017 a prévu la création de cinq groupes d'expert dont notamment celui de la dimension économique du Sport (XG-ECO) qui est donc l'héritier du groupe d'expert XG-STAT qui a lancé le programme de constitution des comptes satellites dans l'Union européenne.

Le groupe d'expert XG-ECO s'est déjà réuni à trois reprises au courant de 2015 et une 4^e réunion a eu lieu au Luxembourg pendant la présidence du Conseil de l'Union européenne.

A côté d'une journée prévue à des conférences réunissant les acteurs principaux dans l'économie du sport (Etat, industrie, fédérations internationales, organisateurs d'événements sportifs d'envergure ...), une journée supplémentaire a permis aux membres du XG-ECO de réunir les remarques formulées lors de ces conférences et de les introduire dans les travaux du groupe qui sont :

- des recommandations pour mesurer l'impact économique du sport dans l'UE basées sur les travaux actuels promouvant la création des comptes-satellites Sport par les Etats membres ;
- des recommandations sur les grands événements sportifs, en particulier sur les aspects hérités en mettant l'accent sur la durabilité sociale, économique et environnementale ;
- des conseils pratiques sur la façon d'encourager l'investissement transparent et à long terme dans le sport, notamment le financement par l'UE, fondé sur les recommandations formulées en 2012 sur le financement durable du sport, y compris les aides d'État.

Etudes et analyses

Pour l'instant, six pays ont pu établir un compte-satellite sport suivant les standards définis par le XG-ECO, à savoir l'Autriche, Chypre, l'Angleterre, l'Allemagne, la Pologne ainsi que les Pays-Bas.

Quant au Luxembourg, il faut noter que la matrice permettant de calculer l'impact est établie et que les données nécessaires pour l'alimenter devront encore être précisées dans un cahier des charges en collaboration avec le STATEC. Ces travaux continuent et les premiers chiffres ont déjà pu être introduits dans la matrice des calculs.

Il est prévu de combler ces résultats par des études sur le sport au Luxembourg en général et non repris dans les statistiques macroéconomiques provenant du STATEC, incluant ainsi les données provenant des organismes sans but lucratif tels que par exemple les fédérations nationales ou les clubs sportifs.

Il s'agira de montrer l'importance du sport et de sa dimension économique au Luxembourg. Quelques chiffres existent, mais ceux-ci sont encore trop souvent inclus dans d'autres rubriques comme les loisirs et la culture. Ainsi, une estimation sur les dépenses annuelles moyennes par ménage en 2013 montre que +/-7% du budget d'un ménage est consacré aux loisirs et à la culture incluant le sport. On pourrait en déduire qu'environ la moitié est destinée au sport, donc +/-3,5%. Ceci montre l'importance de pouvoir mener des études uniquement sur le sport afin de mieux évaluer sa répercussion sur la création de valeur ajoutée au Luxembourg.

Une première estimation sur le plan européen a été réalisée par SpEA, un institut de recherche sur l'économie du sport en Autriche, et a fait ressortir qu'au Luxembourg, la part de la valeur ajoutée créée par le Sport est de +/-2,37% mais passe à 5,63% si l'on considère la contribution du sport dans l'emploi. Ces chiffres doivent néanmoins être réétudiés et validés par les études menées en collaboration avec le STATEC.

La finalisation du compte-satellite sport pour le Luxembourg reste ainsi une priorité et d'autres études seront lancées afin de donner une image économique complète du sport au Luxembourg.

Les travaux au sein du XG-ECO continueront et une prochaine réunion est déjà prévue pour avril 2016.

Economie du sport lors de la présidence luxembourgeoise

Lors de la Présidence luxembourgeoise, le Ministère des Sports a organisé une conférence sur la contribution du sport à la croissance, la richesse et l'emploi dont le but était de convaincre les décideurs politiques et économiques de l'utilité et de la nécessité de considérer le sport comme un secteur économique en pleine croissance, contribuant non seulement à la création de richesses et d'emplois au niveau national mais aussi au niveau européen. Il a été annoncé dans le livre blanc sur le sport, et en particulier dans le plan de travail de l'Union européenne pour le sport 2014-2017, que le sport contribue aux objectifs généraux de la stratégie Europe 2020, étant donné le fort potentiel du secteur de contribuer à une croissance durable et solidaire et à de nouveaux emplois. Il était donc très opportun d'organiser cette conférence afin de renforcer la nécessité de considérer la dimension économique du sport.

Cette conférence souhaitait également réunir les principaux acteurs du domaine économique et politique et tâchait de mieux visualiser les travaux déjà effectués par de nombreuses organisations essayant de capturer l'impact du sport sur le plan professionnel sans pour autant oublier le niveau du sport-loisir. La conférence était importante pour mieux souligner les différents aspects du sport (compétition, production, consommation, bénévolat, héritage, emploi, aspects académiques et sociaux).

L'idée était d'avoir les autorités publiques, l'industrie du sport, les organisations à but non lucratif actives dans le sport ainsi que des acteurs comme les fédérations, les comités olympiques et les clubs sportifs autour de la table afin d'éclairer la nécessité de recueillir toutes sortes d'informations pour démontrer la contribution du sport à la vie économique et sociale et de la nécessité absolue de mettre en place des comptes-satellites nationaux du sport avec l'objectif de mettre en place un compte-satellite européen du sport. La conférence a réussi à susciter l'échange de différents points de vue étant donné qu'il est nécessaire de travailler sur tous les différents aspects tels que l'héritage des sports, le financement de grands événements sportifs, la mise en place des comptes-satellites sport.

Sachant que la stratégie Europe 2020 met également l'accent sur la dimension économique du sport, il était approprié d'organiser ce genre d'événement au Luxembourg pour montrer l'importance de définir le sport comme un secteur économique et de recueillir des techniques de calcul, des best-practices et aussi le fondement historique des nombreux travaux et études déjà accomplis sur cette question. Notons que les résultats de la conférence ont directement été analysés et intégrés dans les travaux du groupe d'experts XG-ECO qui s'est réuni à la suite de la conférence et le jour suivant pour discuter et finaliser les documents connus sous le nom de « livrables ».

Tous ces travaux fournissent les arguments et les données nécessaires pour les décisions politiques soit des gouvernements nationaux soit de la Commission européenne. Ces travaux devront continuer sur une base régulière afin de souligner l'importance du sport en matière de valeur ajoutée et emploi.

Conseil des Ministres des Sports à Bruxelles (le 24 novembre 2015)

Président du Conseil de l'UE, le ministre des Sports a tout d'abord tenu à présenter au Secrétaire d'Etat français aux sports ses plus sincères condoléances et manifesté son soutien à la France suite aux événements de Paris du 13 novembre. Le Conseil des ministres a ensuite adopté des conclusions portant réexamen de la résolution de 2011 concernant la représentation des États membres de l'UE au sein du Conseil de fondation de l'AMA et la coordination de leurs positions avant chaque réunion de l'AMA. L'expérience acquise au cours des trois dernières années a mis au jour certains problèmes pratiques et les conclusions adoptées visent à améliorer le mécanisme de coordination existant afin que l'UE se fasse mieux entendre et ait une plus grande influence au sein de l'Agence mondiale antidopage. Le ministre s'est réjoui de cette adoption et a souligné l'importance que revêt une organisation telle que l'AMA. Il a rappelé les récents événements liés à la pratique organisée du dopage au plus haut niveau de l'Etat et l'importance que l'UE continue à parler d'une voix forte à l'AMA.

La Présidence a également félicité les représentants de l'UE récemment élus au Conseil de fondation de l'AMA pour les trois prochaines années: M. Philippe Muyters, ministre flamand du travail, de l'économie, de l'innovation et des sports (Belgique) et Mme Tracey Crouch, secrétaire d'Etat chargée des sports (Royaume-Uni).

Le Conseil a ensuite adopté des conclusions sur la promotion de l'activité motrice, physique et sportive chez les enfants. Ces conclusions invitent les États membres à accroître la sensibilisation aux bénéfices d'une activité physique régulière dès le plus jeune âge et à mettre en œuvre des approches transversales, avec les secteurs de l'éducation, de la jeunesse et de la santé, afin d'encourager les modes de vie actifs chez les enfants et ainsi lutter contre les modes de vie sédentaires et assurer un développement sain de l'enfant. À cet égard, le rôle fondamental joué par le secteur de l'éducation, ainsi que par les clubs sportifs et les fédérations sportives a aussi été mis en évidence et il y aurait dès lors lieu d'encourager des modèles de coopération entre les autorités locales, les écoles et les clubs sportifs.

Ensuite les ministres ont procédé à un échange de vues sur la manière dont les activités sportives pouvaient aider les jeunes défavorisés (par exemple, les jeunes sans emploi ou issus de l'immigration et les réfugiés récents) à trouver leur place dans la société. En ouverture du débat public le ministre a rapporté les points essentiels qui se sont dégagés lors du déjeuner de travail dans le cadre du « dialogue structuré » avec le mouvement sportif et des représentants d'associations sportives œuvrant dans le secteur de l'intégration. Il s'agit de la nécessité d'une utilisation efficace des ressources disponibles, la nécessaire collaboration avec les structures locales, le soutien aux infrastructures sportives pour les amateurs et l'association de personnalités sportives.

Afin d'introduire les débats, la présidence luxembourgeoise avait deux représentants du monde sportif: M. Edwin Moses, ancien champion olympique et actuellement président de l'Agence antidopage des États-Unis et président du comité Éducation de l'Agence mondiale Antidopage, ainsi que M. Mathieu Moreuil, de la première league anglaise de football. Les ministres ont notamment souligné, durant leurs interventions, que le sport peut être une des composantes centrales des politiques d'intégration sociale. Il peut en effet créer un

sentiment de cohésion et de solidarité et contribuer à l'acquisition d'aptitudes et au développement personnel en dehors des institutions traditionnelles telles que l'école, le travail ou la famille. Les associations et les clubs sportifs peuvent dès lors jouer un rôle essentiel dans l'intégration des jeunes issus d'un milieu défavorisé et les approches transversales associant les secteurs de l'éducation, de l'emploi et de la santé revêtent une importance cruciale. La Présidence a également informé le Conseil qu'elle adressera au président du Conseil de l'UE, de la Commission et du Parlement européen une déclaration commune résumant les débats lors des réunions du Conseil Education, Jeunesse, Culture et Sport afin de souligner la contribution utile de chacun de ces secteurs à l'intégration des migrants.

La Présidence a également informé le Conseil que bien qu'ayant réussi à proposer 2 décisions de signature, au nom de l'Union européenne, de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la manipulation de compétitions sportives, il n'a pas été possible d'aboutir à un accord permettant à l'UE de les signer.

La future Présidence néerlandaise du Conseil a également présenté ses principales priorités dans le domaine du sport pour les six prochains mois qui tourneront autour de la promotion de l'intégrité du sport.

Agence Mondiale Antidopage (AMA/WADA)

Réunion du Conseil de Fondation de l'AMA à Montréal (le 13 mai)

Le ministre des Sports s'est rendu les 12 et 13 mai 2015 à Montréal afin de participer à la réunion du Conseil de fondation de l'Agence mondiale antidopage (AMA) dont il est l'un des 5 membres européens. La réunion portait principalement sur des questions relatives au budget, à la protection des données, à la mise en œuvre et conformité au Code antidopage 2015 et à l'accréditation des laboratoires. Concernant l'accréditation des laboratoires antidopage, le ministre a tenu à attirer l'attention sur la situation particulière du Liberia et de la Sierra Leone récemment affectés par le virus Ebola. Les premières discussions sur le budget de l'AMA pour 2016 furent également l'occasion pour les représentants européens de réitérer leur demande d'un budget pluriannuel. En tant que président du Conseil de l'Union européenne, à partir du 1^{er} juillet 2015, le ministre a été amené à présenter un état des lieux de la législation européenne sur la protection des données en cours de négociation à Bruxelles. Le ministre a tenté de rassurer l'AMA en indiquant être sensible à ses préoccupations et l'a assurée de son entière disponibilité afin que l'efficacité de la lutte antidopage ne soit pas menacée.

Réunion du Conseil de Fondation de l'AMA à Colorado Springs (le 18 novembre)

Lors de la réunion du Conseil de Fondation à Colorado Springs où le Luxembourg siégeait pour la dernière fois en tant que représentant de l'actuel Trio de Présidence du Conseil de l'UE, les membres ont notamment déclaré six signataires non conformes avec le Code 2015 dont l'Agence antidopage de Russie (RUSADA). Les autres points à l'ordre du jour de la réunion furent les questions relatives au projet de budget 2016, à la protection des données et au respect du code.

Le Luxembourg, pôle du sport européen et international

Fédérations européennes et internationales installées au Luxembourg

Le Luxembourg abrite et soutient depuis vingt ans désormais l'installation au Grand-Duché du siège de deux fédérations sportives continentales à savoir l'European Table Tennis Union (ETTU) et la Confédération Européenne de Volleyball (CEV), présidée pendant quatorze ans, de 2001 à 2015, par le Luxembourgeois André Meyer.

Par ailleurs, la Ligue Européenne de Natation (LEN) avait établi elle aussi, son siège à Luxembourg pendant cinq ans, d'avril 2010 à avril 2015, à l'époque sous la présidence du Luxembourgeois Nory Kruchten.

Depuis 2008, la Fédération Internationale de Powerlifting gère ses activités depuis le Luxembourg sous l'égide de son président luxembourgeois, M. Gaston Parage, alors que la Fédération Européenne de la Marche Populaire (IVV-Europa) a également établi son siège au Luxembourg depuis 2010.

A partir de 2016, la Fédération Européenne de Boules et Pétanque, dont le Luxembourgeois Gérard Schneider assure la vice-présidence, gèrera également ses activités depuis le Luxembourg après avoir élu domicile au Centre national de boules et de pétanque à Belvaux-Metzerlach lors de son assemblée générale en 2015.

Les activités desdites fédérations sportives européennes gérées depuis le Luxembourg confèrent au Grand-Duché une visibilité journalière à travers l'Europe, voire le monde, à l'instar des institutions européennes d'ordre politique, juridique ou financier basées au Grand-Duché.

Centres de développement sportif régionaux et internationaux

Grâce notamment à cette proximité géographique avec leurs instances dirigeantes sur un plan européen, certaines disciplines sportives bénéficient par ailleurs d'aménagements particuliers leur permettant aussi de mieux se positionner sur un plan international.

C'est le cas notamment de la Fédération Luxembourgeoise de Volleyball qui, depuis fin 2013 gère et anime au Luxembourg l'un des quatre centres de développement régional de volleyball en Europe (« FIVB/CEV Development Center ») à travers un accord-cadre conclu avec la Fédération Internationale et la Confédération européenne de Volleyball, le COSL et le Ministère des Sports.

C'est le cas plus récemment, depuis 2015, de la Fédération Luxembourgeoise de Tennis de Table qui a obtenu le statut de "Chinese Table Tennis College – Europe" par le biais d'une convention liant la FLTT, le COSL, le Ministère des Sports, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'International University of Health, Exercise & Sports (LUNEX-University), d'une part, avec la "Chinese Table Tennis Association", le "China Table Tennis College" de Shanghai et la "Shanghai University of Sport", d'autre part.

Ces deux centres de développement permettent, dans leur discipline sportive respective, l'organisation au Luxembourg, le plus souvent à l'INS et à la COQUE, de séminaires, colloques, conférences, cours de formation en tout genre, mais surtout de stages d'entraînement et de perfectionnement pour toutes les catégories d'âge avec une forte participation internationale sous la direction d'entraîneurs et de spécialistes de renommée mondiale, dont bénéficient notamment les fédérations luxembourgeoises concernées et leurs athlètes et jeunes talents.

LE MEDICO-SPORTIF

Le contrôle médical des sportifs licenciés pratiquant un sport de compétition

Le fonctionnement des centres médico-sportifs répartis dans tout le pays est assuré par 41 médecins et un personnel assistant de 32 secrétaires. En 2015, 13 312 examens ont été réalisés.

14 sportifs ont été déclarés définitivement inaptes à toute activité sportive de compétition. D'autres sportifs ont été déclarés inaptes pour la discipline sportive choisie et ils ont été orientés vers des activités sportives mieux appropriées à leur aptitude.

509 sportifs ont été déclarés inaptes de façon temporaire jusqu'à ce que des examens supplémentaires et plus approfondis aient permis de déterminer leur état de santé.

Les boxeurs et les sportifs moins valides ont bénéficié d'examens spécialisés.

Depuis mars 2005, le Ministère des Sports a démarré son projet de réalisation d'un système de gestion intégrée du contrôle médico-sportif.

L'application SPMED a pour objet la gestion des examens relatifs au contrôle médico-sportif. Ce projet améliore le processus de traitement des examens en permettant, entre autres, le traitement et le suivi des examens, l'interprétation des ECG, la génération de demandes d'expertises et l'impression des conclusions.

Une application SPMED corrigée et améliorée sera mise en route début 2016.

Suite à un problème de sécurité des données, l'application SPMED s'est dotée, en 2012, d'un système de connexion hautement sécurisé (par le biais de LuxTrust). Des améliorations techniques ont été apportées à l'application afin d'en renforcer son niveau de sécurité informatique.

Avec le CTIE (Centre des technologies et de l'information de l'Etat), le MSP (Ministère des Sports) développe depuis 2015 une Source Exacte. L'accès se fera par myguichet.lu moyennant un produit LuxTrust. Elle permet aux sportifs et aux fédérations sportives de vérifier le statut du sportif concernant son médico-sportif.

Depuis juin 2010, un électrocardiogramme est réalisé pour les sportifs qui atteignent l'âge de 15, 18, 30, 35, 40, 45 et 50 ans. 6 180 électrocardiogrammes ont été réalisés en 2015.

Ensemble avec le COSL (Comité olympique et sportif luxembourgeois) et la SLMS (Société luxembourgeoise des Médecins du Sport), le MSP a lancé en 2015 une révision du règlement grand-ducal du 22 février 2012 concernant le contrôle médico-sportif. Ce projet sera poursuivi en 2016.

L'examen médical des jeunes sportifs du Sportlycée

En 2015, 253 jeunes sportifs et sportives du Sportlycée ont été examinés de façon approfondie du point de vue orthopédique et 218 du point de vue de la médecine interne. 62 jeunes sportifs ont été examinés en urgence (54 urgences orthopédiques et 8 urgences en médecine interne).

Les sportifs faisant partie du Sportlycée sont suivis par une équipe médicale multidisciplinaire (médecins, infirmières, kinésithérapeutes et psychologue).

Le but de l'encadrement médical et paramédical est de prévenir les blessures et les lésions de surcharge chez les jeunes sportifs. L'équipe multidisciplinaire a également participé à des workshops sur différents thèmes de prévention (premier secours en cas de blessure lors de la pratique du sport, en cas d'épilepsie et d'infections...).

L'examen médical des sportifs d'élite

L'examen des sportifs d'élite consiste en une épreuve d'effort sur tapis roulant ou sur vélo avec prise de lactate sanguin et ergospirométrie, un examen médical général et orthopédique, une échocardiographie, des tests musculaires et un bilan biologique. Des conseils diététiques sont également donnés. Un suivi psychologique est proposé.

En 2015, 61 sportifs d'élite ont été examinés de façon approfondie et ils ont été suivis tout au long de l'année par l'équipe du service du médico-sportif en étroite collaboration avec la commission médicale du COSL

Des tests de lactate auprès des nageurs, des cyclistes et des triathlètes ont été réalisés pendant toute l'année et ont permis de renseigner directement les sportifs concernés de leur état de forme.

Le service Sport/Handicap

En 2015, Special Olympics Luxembourg (SOL) a su profiter au maximum, comme les années précédentes, des installations performantes et adaptées du Rehazenter, ceci grâce à une convention de coopération signée entre le Rehazenter, le Ministère des Sports et le Ministère de la Santé. Ainsi SOL a non seulement utilisé régulièrement le hall sportif et la piscine pendant 4 jours de la semaine, afin d'y tenir 7 séances d'entraînement différentes, mais a également profité de ces installations pour différentes manifestations sportives et stages lors des weekends. En plus, SOL a tenu son entraînement hebdomadaire d'athlétisme dans le cadre de l'Arène de la Coque. SOL utilise les localités de l'INS pour ses réunions du comité ainsi que pour des réunions d'informations, sans oublier les installations sportives pour ses entraînements de gymnastique artistique.

SOL a pu bénéficier des congés sportifs pour ses athlètes et ses entraîneurs/accompagnateurs dans le cadre de sa participation aux Jeux Mondiaux d'été de Special Olympics à Los Angeles en juillet/août 2015. Les sportifs de la délégation de Los Angeles ont été reçus par le Ministre des Sports afin d'être honorés pour leurs bons résultats en compétition. Avant ces Jeux, tous les sportifs ont passé le contrôle médico-sportif à l'INS.

Le Ministère des Sports n'a pas omis d'œuvrer dans le sens de l'inclusion en nommant une sportive de Special Olympics Luxembourg ambassadrice sportive lors de la première Semaine européenne du Sport 2015.

Pour toutes ces actions, le Ministère des Sports a reçu en décembre 2015 le Prix de l'Inclusion remis chaque année par Special Olympics.

La Convention avec le Luxembourg Institute of Health (anc. Centre de Recherche Public-Santé CRP-Santé)

Dans le cadre du projet « Sport et Santé », le *Luxembourg Institute of Health* (LIH) a continué en 2015 de développer la plateforme *TIPPS – Training and Injury Prevention Platform for Sports* :

- assurer le Helpdesk du *TIPPS*, la sécurité, l'entretien et la mise à jour de la base de données ;
- récolter des données pour les fédérations FSCL, FLAM-Ka et LPC et rédiger des rapports ;
- coordonner des projets en collaboration avec les acteurs concernés, organiser des réunions avec et donner le feedback aux fédérations, présenter *TIPPS* aux fédérations et au grand public ;
- créer la nouvelle version de la plateforme *TIPPS*, d'un site mobile, redévelopper une interface de blessures, développer le « Health-Index » ;
- faire des analyses statistiques et faire la revue de la littérature scientifique.

Selon les travaux définis par l'annexe de la convention entre le Ministère des Sports et le LIH en 2015, le LIH a mené une étude pilote au sein du Lycée classique de Diekirch (LCD) pour évaluer la condition physique liée à la santé des jeunes au Luxembourg. L'étude a été réalisée sur 170 élèves de la 1^{ère} année du LCD, évaluant leur anthropométrie, leur condition physique liée à la santé et leurs habitudes en ce qui concerne la pratique d'activités sportives. La batterie de tests EUROFIT (Conseil de l'Europe, 1988) a été utilisée pour évaluer la flexibilité, la vitesse, l'équilibre, l'endurance et la force de ces élèves. Les résultats obtenus ont été comparés à ceux d'un grand nombre d'élèves du même âge de la Communauté française de Belgique.

Les résultats de cette étude démontrent l'intérêt de la pratique sportive régulière chez les jeunes, que ce soit en club sportif, dans un contexte parascolaire ou en privé.

Ce projet montre également l'intérêt d'étendre la démarche d'évaluer régulièrement les qualités motrices et physiologiques des jeunes à des fins de surveillance et de direction de la politique du sport.

La Convention avec le Centre Hospitalier (CHL)

Dans le cadre de cette convention, 3 médecins spécialistes (en orthopédie et médecine interne) travaillent à raison d'une demi-journée par semaine chacun au sein du service médico-sportif pour surveiller la santé des élèves du Sportlycée. L'équipe a été renforcée par 2 infirmières. Elles sont présentes à tour de rôle tous les matins de la semaine pendant 3 heures.

Le contrôle antidopage

Dans le cadre de la lutte contre le dopage, 182 contrôles ont été effectués par l'Agence Luxembourgeoise Antidopage (ALAD) en 2015, dont 130 hommes et 52 femmes. Parmi ceux-ci, 50 ont été contrôlés en compétition, 91 ont été contrôlés de façon inopinée en compétition et 41 hors compétition.

Comme par le passé, un certain nombre de conférences, workshops et cours portant sur l'éducation, l'information et la prévention en matière de lutte antidopage ont été organisés pour les différents groupes cibles.

La bonne collaboration avec les responsables de la douane, des services de police, du parquet et du ministère de la santé a été poursuivie au courant de l'année.

En 2015, l'ALAD a de nouveau pu obtenir sa certification ISO 9001:2008 pour les domaines suivants : planification et réalisation des contrôles, gestion des résultats, mesures de prévention et éducation.

Contacts internationaux

Comme par le passé, les contacts internationaux réguliers avec les Universités de Louvain-la-Neuve, Bruxelles et Sarrebruck ont été continués.

LES BASES NAUTIQUES

Lultzhausen

La base nautique de Lultzhausen permet aux classes scolaires et des groupes de jeunes de découvrir certains sports nautiques et de plein air.

Des stages pour classes scolaires à partir du cycle 4 de l'école fondamentale et groupes de jeunes ont été proposés dans les disciplines canoë, geocaching, kayak, stand-up paddling, voile, VTT, course d'orientation, radeau et escalade.

La base nautique a compté 61 inscriptions pour cinq ateliers différents lors de la cinquième édition de la Nuit du sport à Lultzhausen. Le SNJ, en collaboration avec le Yacht Club Luxembourg, a réalisé deux stages de voile d'une semaine pendant les vacances d'été. 60 participants à partir de dix ans ont été encadrés pendant deux semaines.

Le projet pilote *Move together* pour cinq jeunes avec handicap et cinq jeunes valides a été organisé en partenariat avec l'asbl COOPERATIONS de Wiltz.

Un autre projet pilote, « Natur & Sport erliewen », a été organisé en coopération avec le « Bëschentdeckungszentrum Burfelt » de l'Administration de la nature et de la forêt.

Des formations pour animateurs spécialisés ont été réalisées en collaboration avec l'ENEPS dans les disciplines de sports nautiques, VTT, voile et escalade en salle.

La base nautique a par ailleurs accueilli 22 classes de l'enseignement fondamental, 78 classes de l'enseignement secondaire, 82 groupes de jeunes pendant les vacances scolaires et week-ends et 208 participants à 8 formations.

Dans le cadre des classes à projet, les classes de 7^e du Lycée du Nord de Wiltz (53 élèves) ont profité de trois jours pendant 32 semaines de la base nautique et de son équipement.

Pour l'année 2015, le total des utilisateurs s'élève à 4 408 jeunes et jeunes adultes (visiteurs uniques).

Liefrange

A l'occasion de l'ouverture de la base les 28 et 29 mars, les utilisateurs de la base ont pu apprécier le parking renouvelé, avec fixations efficaces et marquage professionnel.

En tout, le Yacht Club Luxembourg (YCL), maître des lieux pour le Ministère des Sports, a organisé 9 régates :

- Régate classique faisant courir une classe spécifique de dériveurs (Finn, Ponant, OK-Jolle). A noter tout particulièrement l'Eurocup « Ponant », avec la participation de 13 bateaux.
- Régate réunissant des familles de classes de dériveurs (dériveurs simples, dériveurs doubles, skiffs).
- Régate ouverte à toutes les classes de dériveurs (coupes du Capitaine respectivement du Président, 6 heures de Liefrange, Coupe Saar- Lor-Lux).

Des formules attractives regroupant un nombre respectable de participants pour les différents événements ont pu être trouvées.

Le YCL est particulièrement content de la présence du nombre croissant de bateaux étrangers lors de certaines des régates.

A signaler la participation d'un nombre constant de sportifs du club lors de régates à l'étranger, réunissant souvent des régatiers de renommée européenne, voire internationale, avec des résultats respectables. A citer surtout les classes OK-Jolle, Finn, 505, Ponant et les différentes classes de skiffs, qui sont les plus actives à l'étranger.

Le YCL a organisé des stages « adulte » prenant en charge des gens de tout niveau désireux d'apprendre la voile ou de perfectionner leurs compétences. Ces stages ont été offerts lors de 6 weekends et ont connu un grand succès.

Les moniteurs du YCL ont encadré les deux semaines de l'école de voile en début des vacances scolaires d'été, organisées conjointement avec le SNJ et l'équipe technique de la Base nautique de Lultzhausen du Ministère des Sports. Dès le mois d'avril, les préinscriptions dépassaient le nombre de places disponibles.

Le YCL a participé avec trois dériveurs à la « Nuit des Sports » qui s'est déroulée à Lultzhausen le 16 mai.

Enfin, la clôture de la base a eu lieu le weekend du 24 et 25 octobre.

EQUIPEMENT SPORTIF

Le huitième programme quinquennal

Par la loi du 8 novembre 2002, le Gouvernement a été autorisé à subventionner, à partir du 1^{er} janvier 2003 jusqu'au 31 décembre 2007, la réalisation d'un 8^e programme quinquennal d'équipement sportif jusqu'à concurrence d'un montant global de 120.000.000 €.

Dans l'intérêt de la mise en œuvre de ce programme, le fonds d'équipement sportif national a été alimenté par les 7 dotations suivantes :

Exercice 2003 :	18.000.000 €
Exercice 2004 :	18.000.000 €
Exercice 2005 :	20.000.000 €
Exercice 2006 :	16.000.000 €
Exercice 2007 :	16.000.000 €
Exercice 2008 :	10.500.000 €
Exercice 2009 :	11.500.000 €

Compte tenu du déroulement du 8^e programme, l'enveloppe financière globale a été réduite à 110.000.000 €. Quatre listes de projets à subventionner dans le cadre dudit programme ont été établies par les règlements grand-ducaux respectifs du 4 avril 2003, 6 décembre 2004, 1^{er} septembre 2006 et 6 décembre 2007.

Des 96 installations (dont 7 projets d'intérêt national) inscrites sur ces listes, 91 projets sont en service. Un projet reste actuellement dans sa phase finale, il s'agit en l'occurrence du stade d'eaux vives à Diekirch, qui sera prochainement inauguré. Trois autres projets ont été abandonnés et un dernier reste actuellement au stade de la planification, à savoir celui d'une piste cycliste couverte ou vélodrome.

La réalisation dudit vélodrome avait été approuvée par règlement grand-ducal du 1^{er} septembre 2006 établissant la 3^e partie de projets à subventionner dans le cadre du 8^e programme quinquennal puis reconfirmée au programme gouvernemental de la dernière législature. Sa construction avait été finalement reportée au-delà de 2012 par décision du Conseil de Gouvernement du 30 avril 2010, les travaux préparatoires devant continuer entretemps en concertation notamment avec plusieurs autres ministères concernés et la Commune de Mondorf, seule candidate à son implantation selon les critères prédéfinis.

A ce stade, il est prévu d'intégrer le vélodrome dans un projet INTERREG de plus grande envergure qui inclura la construction d'un lycée et d'autres infrastructures. Pour réduire les coûts de construction, l'accent est mis sur la recherche et la réalisation de synergies.

Le neuvième programme quinquennal

Par la loi du 19 décembre 2008, le Gouvernement a été autorisé à subventionner, à partir du 1^{er} janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2012, la réalisation d'un neuvième programme quinquennal d'équipement sportif jusqu'à concurrence d'un montant global de 90.000.000 €.

Dans l'intérêt de la mise en œuvre de ce programme, le fonds d'équipement sportif national a été alimenté jusqu'à cette date par les 8 dotations suivantes :

Exercice 2008 :	5.000.000 €
Exercice 2009 :	5.000.000 €

Exercice 2010 :	16.480.800 €
Exercice 2011 :	16.500.000 €
Exercice 2012 :	14.000.000 €
Exercice 2013 :	10.500.000 €
Exercice 2014 :	9.500.000 €
Exercice 2015 :	10.000.000 €

Pour l'exercice 2016, il est prévu d'alimenter le fonds avec une 9^e dotation de 3.019.200 € pour atteindre l'enveloppe globale de 90 millions d'euros. Les alimentations dépassent donc de quatre années la période visée par le programme de réalisation.

Le programme s'adresse à quelque 29 communes, 2 syndicats intercommunaux ainsi qu'à 6 fédérations sportives, dont 4 en partenariat avec des communes, et vise notamment la réalisation nouvelle de :

- 8 centres sportifs,
- 6 halls multisports,
- 5 halls des sports,
- 1 terrain des sports,
- 3 équipements de football,
- 18 terrains multisports,
- 1 piscine couverte,
- 1 centre de tennis de plein air,
- 1 hall de tennis ;

6 installations à caractère national, en l'occurrence :

- 1 centre d'entraînement de football,
- 1 hall pour l'escrime,
- 1 stand de tir aux armes sportives,
- 1 installation aéronautique,
- 1 installation de ski nautique,
- 1 installation de moto-cross.

Une 1^{ère} liste de projets à subventionner dans le cadre dudit programme a été établie par le règlement grand-ducal du 6 juillet 2009 et une 2^e liste de projets par règlement grand-ducal du 28 juillet 2011.

Des 49 installations (dont 6 projets d'intérêt national) inscrites sur ces listes, 3 projets ont été abandonnés ou reportés. Les autres projets sont déjà en service ou en voie de réalisation.

Le dixième programme quinquennal

Par la loi du 11 février 2014, le Gouvernement a été autorisé à subventionner à partir du 1^{er} janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2017 la réalisation d'un dixième programme quinquennal d'équipement sportif jusqu'à concurrence d'un montant global de 100.000.000 €.

Dans l'intérêt de la mise en œuvre du dixième programme d'équipement sportif et pour le financement de la création d'une banque de données sur les infrastructures, le fonds

d'équipement sportif national a été alimenté jusqu'à cette date de la façon suivante :

Exercice 2013 :	500.000 €
Exercice 2014 :	6.500.000 €
Exercice 2015 :	15.200.000 €

Pour l'exercice 2016, il est prévu d'alimenter le fonds avec une 4^e dotation de 20.000.000 €.

Une 1^{ère} liste de projets à subventionner dans le cadre dudit programme a été établie par règlement grand-ducal du 4 juillet 2014. Le programme prévisionnel de la 1^{ère} liste s'adresse à quelque 20 communes et à une fédération sportive et vise en gros la réalisation de :

- 2 centres sportifs,
- 4 halls multisports,
- 5 halls des sports,
- 1 salle des sports,
- 2 piscines scolaires,
- 1 piscine extérieure,
- 3 terrains de football (dont 1 avec dépôt),
- 1 vestiaire pour le football,
- 10 mini stades ;

4 installations à caractère national, en l'occurrence :

- 1 centre de karaté,
- 1 stade national de football,
- 1 hangar pour aviron,
- 1 centre d'escalade et un skate-park.

Une 2^e liste de projets à subventionner dans le cadre dudit programme devrait être établie au premier trimestre de 2016. L'enveloppe financière sera entièrement engagée de par cette 2^e liste de projets.

Programme SAPS (Simplification administrative du processus de subventionnement)

Depuis le mois d'octobre 2015, les demandes d'avis et de subsides pour les différents projets d'infrastructures sportives peuvent être introduites via le programme SAPS.

Le programme SAPS vise à optimiser les processus et la manière dont les demandes de subventionnement sont traitées informatiquement depuis l'ouverture du dossier de demande, sa validation, ainsi que la liquidation des fonds jusqu'à sa clôture.

La banque de données permet aussi le « benchmarking » des différents projets et de réaliser avec la même enveloppe financière un nombre plus élevé d'infrastructures sportives.

La loi du 8^e programme stipule dans son article 5 que la loi budgétaire fixe annuellement des dotations pour subventionner les travaux de maintien et de rénovation d'installations sportives en place. Les lois du 9^e et 10^e programme reconduisent cette base légale.

L'article 2 de la loi sur le 10^e programme quinquennal stipule que les projets de rénovation de grande envergure sont à reprendre sur une liste arrêtée par règlement grand-ducal. Le seuil à partir duquel un projet de rénovation est considéré comme étant « de grande envergure » est également fixé par règlement grand-ducal. Ce seuil peut varier selon le type d'équipement sportif.

Dans l'intérêt de la mise en œuvre des rénovations et améliorations, le fonds d'équipement sportif national a été alimenté par les dotations suivantes :

Exercice 2003 :	3.000.000 €
Exercice 2004 :	3.000.000 €
Exercice 2005 :	3.500.000 €
Exercice 2006 :	3.500.000 €
Exercice 2007 :	3.500.000 €
Exercice 2008 :	3.500.000 €
Exercice 2009 :	3.500.000 €
Exercice 2010 :	3.500.000 €
Exercice 2011 :	5.000.000 €
Exercice 2012 :	3.500.000 €
Exercice 2013 :	4.000.000 €
Exercice 2014 :	4.000.000 €
Exercice 2015 :	4.000.000 €

Pour l'exercice 2016, il est prévu d'alimenter le fonds avec une dotation de 4.000.000 €

Depuis 2003, 244 projets de rénovation ont pu être subventionnés grâce à ces dotations annuelles, dont :

- 100 installations de football,
- 51 halls sportifs,
- 23 installations de tennis,
- 11 piscines couvertes,
- 10 terrains multisports,
- 7 stades d'athlétisme,
- 7 pistes pumtrack pour VTT,
- 6 piscines en plein air,
- 3 stands de tir aux armes sportives,
- 4 pistes inline-skating,
- 2 terrains d'aviation,
- 3 patinoires,
- 4 boulodromes,
- 2 installations de plongée,
- 1 salle de tennis de table,
- 1 installation équestre,
- 1 salle de judo,
- 2 pistes de moto-cross,
- 1 installation de ski-nautique,
- 1 installation de Golf,
- 1 terrain de beach-volley,
- 2 pistes de pétanque,
- 1 parcours fitness outdoor.

L'INSTITUT NATIONAL DES SPORTS

Les travaux de construction, de transformation et de modernisation

Le bâtiment central

En 2015 des travaux de réaménagement programmés dans l'intérêt d'une restructuration des bureaux des différents services du Ministère des Sports ont été achevés.

Le stade multisports

Considérant l'avant-projet de construction d'un nouveau stade national de football à la Cloche d'Or et de la disparition future de la piste d'athlétisme au stade Josy Barthel, il est prévu que les installations d'athlétisme verront une remise en état globale, ainsi que des travaux de modernisation et d'extension.

Salle de sports

Afin de remédier aux besoins en installations sportives du Sportlycée, il est envisagé de construire une salle des sports de 35m sur 25m, à intégrer dans l'infrastructure sportive existante de l'INS.

Autres infrastructures

Pour l'année 2016, il est demandé d'aménager derrière le hall des sports, les terrains de beach-volley supprimés dans l'intérêt de la construction du Sportlycée, un terrain multisports et des agrès de gymnastique outdoor.

Statistiques sur l'utilisation des locaux et installations sportives de l'INS

Résultats d'exploitation 2015

Recettes : 138.744 €

Frais de fonctionnement courants (sans frais d'énergie courants) : 316.220 €

Frais de fonctionnement courants couverts par les recettes : 44 %

Service logement-restauration

En 2015, le Service logement-restauration a connu :

NUITÉES	PETITS-DEJEUNERS	REPAS CHAUDS
4.578	4.774	47.658

A ces chiffres il faut ajouter un nombre considérable de collations servies aux cadres nationaux avant leurs rencontres sportives, de nombreux lunch-packets, ainsi que des repas légers servis avant les entraînements.

Salles de classe et de réunion

L'utilisation en heures/année par les fédérations et l'ENEPS, a été la suivante :

Salle de conférence : 600 heures

Salle du Conseil Supérieur : 800 heures

Installations sportives

Tableau de l'utilisation en heures/année

	Entraînements	Stages	Compétitions	Cours de formation	Total
Salle multisports	1.520	400	50	260	2.230
Salle de gymnastique	1.400	400	/	/	1.800
Salle de judo	1.300	120	/	/	1.420
Salle de musculation	1.000	/	/	/	1.000
Terrain de football	300	200	/	40	540
Installations d'athlétisme	500	/	10	/	510
Terrain polyvalent	300	/	/	/	300
Beach-Volley	300	/	20	/	320
Salle de fitness	800	/	/	/	800
Totaux :	7.420	1.120	80	300	8.920

ENEPS

Les formations des cadres techniques des fédérations sportives

En 2015 l'ENEPS a organisé, en collaboration avec 11 fédérations sportives, des formations dans le domaine des entraîneurs et moniteurs. Quant aux cours pour juges et arbitres, 9 fédérations ont introduit des demandes de formations.

Toutes formations confondues (formations initiales pour entraîneurs, préformations, moniteurs et juges arbitres, formations continues) le nombre total des formations s'élève à 58 unités (753 candidats).

Les cycles ou modules de formation se répartissent comme suit :

A. Formations pour arbitres, juges ou juges-arbitres

Niveau de formation	Nombre de cycles ou modules
Inférieur	9
Moyen	4
Supérieur	3

B. Formations pour entraîneurs

Niveau de formation	Nombre de cycles ou modules
Entraîneurs C (NQF 3)	14
Entraîneurs B (NQF 4)	2
Entraîneurs A (NQF 5)	2

C. Organisation de modules pour animateurs « sportifs »

Niveau de formation	Nombre de cycles ou modules
Kids	4
Seniors / Health Coach	2
Plein air	6
Fitness	5

D. Organisation de formations continues

Niveau de formation	Nombre de cycles ou modules
Arbitres	2
Entraîneurs / moniteurs	3
Cadres administratifs	0

Modules de formation généraux pluridisciplinaires

Théorie de l'entraînement et méthodologie générale	Entraîneurs C	Inférieur(1)
Théorie de l'entraînement et méthodologie générale	Entraîneurs C	Inférieur(2)
Théorie de l'entraînement et méthodologie générale	Entraîneurs C	Inférieur(3)
Théorie de l'entraînement et méthodologie générale	Entraîneurs C	Inférieur(4)
Théorie de l'entraînement et méthodologie générale	Entraîneurs C	Inférieur(5)
Théorie de l'entraînement et méthodologie générale	Entraîneurs B	Moyen (1)
Théorie de l'entraînement et méthodologie générale	Entraîneurs B	Moyen (2)

Formation pour arbitres

Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme	Juges d'Athlétisme	Inférieur
Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux	Arbitres Karaté : Kata	Inférieur
Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux	Arbitres de Karaté : Kumité	Inférieur
Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux	Arbitres Karaté : Kata	Moyen
Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux	Arbitres de Karaté : Kumité	Moyen
Fédération Luxembourgeoise de Basket-Ball	Arbitres de Basket-ball	Inférieur
Fédération Luxembourgeoise de Basket-Ball	Arbitres de Basket-ball	Moyen
Fédération Luxembourgeoise de Football	Arbitres de Football	Inférieur
Fédération Luxembourgeoise de Football	Arbitres de Football	Inférieur
Fédération Luxembourgeoise de Handball	Arbitres de Handball	Inférieur
Fédération Luxembourgeoise de Handball	Arbitres de Handball	Supérieur
Fédération Luxembourgeoise de Gymnastique artistique	Juges de Gymnastique Féminine	Inférieur
Fédération Luxembourgeoise de Gymnastique rythmique	Juges de Gymnastique rythmique	Inférieur
Fédération Luxembourgeoise de Tennis	Juge /arbitre de tennis	Inférieur
Fédération Luxembourgeoise de Tennis	Juge /arbitre de tennis	Supérieur
Fédération Luxembourgeoise de Triathlon	Juge /arbitre de triathlon	Inférieur
Fédération Luxembourgeoise de tennis de table	Arbitre de tennis de table	Inférieur
Fédération Luxembourgeoise de tennis de table	Arbitre de tennis de table	Supérieur

Formation pour entraîneurs

Fédération Luxembourgeoise de Basket-Ball	Entraîneurs C de Basket-Ball
Fédération Luxembourgeoise d'Escalade et de Randonnée Alpestre	Entraîneurs C d'Escalade sur mur artificiel
Fédération Luxembourgeoise de Football	Entraîneurs C de Football
Fédération Luxembourgeoise de Football	Entraîneurs B de Football
Fédération Luxembourgeoise de Gymnastique	Entraîneurs C de Gymnastique
Fédération Luxembourgeoise de Football	Entraîneurs A de Football
Fédération Luxembourgeoise de Handball	Entraîneurs C de Handball
Fédération Luxembourgeoise de Handball	Entraîneurs A de Handball
Fédération Luxembourgeoise des Activités et des Sports Sub-Aquatiques	Moniteurs M1 de Plongée Sub-aquatique
Fédération Luxembourgeoise des Activités et des Sports Sub-Aquatiques	Moniteurs M2 de Plongée Sub-aquatique
Fédération Luxembourgeoise de Volleyball	Entraîneurs C de Volleyball
Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux	Entraîneurs B de Karaté
Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux	Entraîneurs B de Taekwondo

Formation pour animateurs « sportifs » / Préformation

Handball for Kids	Animateur polyvalent	Initiation
Tennis for Kids	Animateurs	Initiation
Kinderfussball	Animateurs	Initiation (4x)
Tennis de table	Animateurs	Initiation

Formation pour moniteurs de Sport-Loisir

Module moniteurs de plein air	Animateur de VTT	NQF 1
Module moniteurs de plein air	Animateur de kayak	NQF 1
Module moniteurs de plein air	Animateur de stand up paddling	NQF 1
Module moniteurs de plein air	Animateur voile	NQF 1
Module moniteurs de plein air	Animateur de « Hochseilgarten »	NQF 1
Module moniteurs de plein air	Animateur d'escalade sur mur artificiel	NQF 1
Module moniteurs de plein air	Animateur d'escalade sur mur artificiel	NQF 1
Module moniteur Fitness	Animateur de « Indoor cycling »	NQF 1
Module moniteur Fitness	Animateur de renforcement musculaire, session 1	NQF 1
Module moniteur Fitness	Animateur de renforcement musculaire, session 1	NQF 1
Module moniteur Fitness	Animateur de Kettelbell	NQF 1
Module moniteur Fitness	Animateur de Fitness	NQF 1
Module moniteur « Seniors / Health »	Animateur de Pilates	NQF 1
Module moniteur « Seniors / Health »	Animateur de Nordic Walking	NQF 1

Formations continues

Fédération luxembourgeoise de Football : Arbitres « A » de Football
Fédération luxembourgeoise de Football : Entraîneurs « A » de Football
Fédération Luxembourgeoise de Gymnastique : Juges de gymnastique féminine
„Trainerdag“ de l'ENEPS : 120 participants

Formation continue en collaboration avec le SCRIPT / IFEN

L'action « Kanner staark maachen »

L'ENEPS a collaboré avec la „Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung“ dans le domaine de la prévention primaire contre la toxicomanie. Par une panoplie d'initiatives, l'action « Kanner staark maachen » vise le développement de la personnalité des jeunes sportifs. Par des conférences ou séminaires, l'ENEPS joue un rôle de multiplicateur de ces idées auprès des fédérations sportives luxembourgeoises, de l'encadrement et des jeunes sportifs. Depuis 5 années, en collaboration avec le SCRIPT du Ministère de l'Education Nationale, une formation continue ad hoc est offerte aux enseignants de l'école fondamentale et de l'enseignement postprimaire.

L'ENEPS, en collaboration avec le nouvel Institut de Formation de l'Education Nationale (IFEN), a mis sur pied différentes formations, ceci pour la natation et les motricités générales de base.

Projets européens

a) Pool interrégional du Sport

L'objectif principal du Pool est la coopération de 6 régions dans tous les domaines du Sport. Par des formations, des échanges d'expériences et la réalisation de projets concrets, le Pool favorise la collaboration interrégionale dans une Europe de plus en plus unie. En décembre 2014 toute la Wallonie est devenue Membre du Pool Interrégional du Sport. Pour les années 2015 et 2016 le Directeur de l'ENEPS assume la fonction de président du Pool.

En 2015, l'ENEPS a organisé le tournoi « Ballance » pour jeunes gens de 12 ans et le tournoi « Sports collectifs » pour jeunes filles de 16 ans de la Grande Région.

La communauté germanophone de Belgique (B), la Wallonie (B), la Sarre (D), la Rhénanie-Palatinat (D), la Lorraine (F) et le Grand-Duché de Luxembourg (L) collaborent dans les domaines de :

- la promotion de projets interrégionaux (Tour Fairplay de la Grande Région,...) ;
- la mise en place de formations continues communes, aussi bien pour le sport-loisir que pour le sport de compétition ;
- la reconnaissance mutuelle des diplômes ;
- l'échange d'entraîneurs et coopération des centres de formation ;
- des échanges au niveau du sport scolaire ;
- la promotion du sport scolaire ;
- la mise en place d'un logiciel qui gère et les chargés de cours et les installations de la grande région.

En dehors de la grande région, l'ENEPS, comme membre du Pool, travaille activement dans le „Europäisches Netzwerk der Akademien des Sports“, qui s'est mis comme objectif la double carrière respectivement la reconnaissance des diplômes.

b) EQF

L'ENEPS prend part aux réunions de l'Union européenne qui se sont consacrées à la mise en place de l'EQF (European Qualification Framework). Le directeur de l'ENEPS, avec un collègue de l'ADEPS (B) a été chargé de la direction du groupe XP HR (Expert Group Human Resources in Sport), ceci dans le souci de faire avancer ce dossier crucial.

SPORTLYCEE

Le Sportlycée et les Centres de Formation

Depuis la création du Sportlycée par la loi du 21 juillet 2012, la coordination des Centres de formation se fait au sein du Sportlycée. Des conventions ont été signées avec 15 fédérations sportives énumérées ci-dessous.

A. Sports individuels

1. Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme (FLA)
2. Fédération Luxembourgeoise de Gymnastique Artistique (FLGym)
3. Fédération Luxembourgeoise de Natation et de Sauvetage (FLNS)
4. Fédération Luxembourgeoise de Triathlon (FLTri)
5. Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois (FSCL)

B. Sports Collectifs

1. Fédération Luxembourgeoise de Basket-Ball (FLBB)
2. Fédération Luxembourgeoise de Football (FLF)
3. Fédération Luxembourgeoise de Hand-Ball (FLA)
4. Fédération Luxembourgeoise de Volley-Ball (FLVB)

C. Sports de renvoi

1. Fédération Luxembourgeoise de Badminton (FELUBA)
2. Fédération Luxembourgeoise de Tennis (FLT)
3. Fédération Luxembourgeoise de Tennis de Table (FLTT)
4. Fédération Luxembourgeoise de Squash (FLS)

D. Sports de combat

1. Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux (FLAM) : Karaté
2. Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux (FLAM) : Judo
3. Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux (FLAM) : Taekwondo

Activités dans le cadre des Centres de Formation

Soucieux d'offrir aux jeunes sportifs de talent une meilleure prise en charge sur le plan sportif, scolaire, médical et psycho-social, le Sportlycée coordonne les projets suivants :

- Suivi scolaire par
 - o l'organisation de cours d'appui pour les sportifs/élèves ayant des problèmes scolaires ;
 - o la coordination et le soutien d'études surveillées pour quelques fédérations près de leurs infrastructures sportives (INS, CNF-Mondercange, Internat FLBB-filles Mersch) ;
 - o le tutorat/suivi individuel de plusieurs sportifs afin de mieux gérer sport et études.
- Suivi médical et paramédical par
 - o des examens médicaux organisés en collaboration avec le service médico-sportif ;
 - o la mise à disposition de matériel pour des tests de terrain ;

- la mise à disposition de deux kinésithérapeutes/préparateur physique dans le contexte du Sportlycée et des Centres de formation.
- Stages d'entraînement
 - Le Sportlycée a coordonné et financé 11 stages d'entraînement des différents Centres de Formation.
 - La FELUBA et la FLBB ont réalisé deux stages à Hosingen. Ces fédérations ont profité d'un soutien financier particulier.
 - Le Sportlycée a organisé et cofinancé un stage d'endurance interfédéral à Gérardmer (France) en décembre, regroupant 30 athlètes issus des Centres de formation de la FLA, de la FLTri ainsi que de la FSCL. Un entraîneur de chaque Centre de formation a encadré les jeunes athlètes.
- Transport
 - La dispersion des infrastructures sportives et des lycées nécessite un transport spécifique, plus rapide que le transport public, pour éviter une perte de temps superflue.
 - Afin de pouvoir assurer le programme des entraînements spécifiques matinaux du Sportlycée, les halls sportifs près du stade Josy Barthel (route d'Arlon), le hall sportif du Belair, le hall sportif du Rollingergrund ainsi que les installations de clubs de tennis des Arquebusiers et du TC Howald ont dû être réservés en supplément des infrastructures sportives de l'INS, du Geesseknäppchen et de la Coque.
 - Le retour des élèves des différents sites d'entraînement vers le Lycée Technique de Bonnevoie après les entraînements matinaux (mercredi et vendredi de 8.00-9.40hrs) est assuré par le Sportlycée.
- Entraînement mental
 - Un entraînement mental des sportifs du Sportlycée ainsi que des Centres de formation fédéraux est proposé par un psychologue spécialisé dans le domaine de la psychologie du sport.

Nombre d'élèves au Sportlycée

Depuis la rentrée 2015-2016, il y a 337 sportifs inscrits au Sportlycée.

Financement

L'organisation de la structure du Sportlycée prévoit que le financement se fait moyennant une dotation de la part du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse pour l'organisation scolaire ainsi que d'une dotation de la part du MSP pour l'organisation du programme sportif.

La dotation de la part du Ministère des Sports comprend :

1. un budget pour les indemnités des entraîneurs des Centres de Formation ;
2. une prise en charge des frais des déplacements autres que le transport scolaire conventionnel (navettes pour les athlètes s'entraînant à la Coque et/ou au Campus Geesseknäppchen ou sur d'autres sites, matin et après-midi) ;
3. une contribution à des stages organisés dans le cadre de Centres de formation ;

4. un budget pour financer l'encadrement médical des élèves du Sportlycée (convention signée entre le Ministère des Sports et le CHL).

Coopération avec le Lycée Technique de Bonnevoie

Une coopération avec le Lycée Technique de Bonnevoie, permettant à 29 élèves de participer à 1 respectivement deux entraînements matinaux dans le cadre du Sportlycée, a été mise en place. Cette coopération s'adresse aux élèves des cycles moyen et supérieur de l'enseignement secondaire technique, car ces classes ne font pas partie de l'offre scolaire du Sportlycée.

Un horaire adapté permet à ces élèves de participer aux entraînements matinaux. Ainsi les élèves du régime technique du Sportlycée pourront continuer leur carrière scolaire dans un système favorisant la réussite de la double carrière (sport-études) au-delà de la classe de 9^e.

COQUE

L'année 2015 s'inscrit dans la continuité. Il y a d'une part la volonté de satisfaire au mieux à chacune des missions confiées à la Coque par la loi, d'autre part la nécessité de maintenir et de développer les ressources propres afin de garantir la pérennité du modèle de financement et permettre les investissements nécessaires au maintien du niveau haut de gamme des services et prestations proposées et notamment en faveur du sport d'élite.

Le sport

Le sport fédéral

Entraînements fédéraux et manifestations sportives

La Coque a accueilli en 2015, 24 fédérations pour des entraînements, compétitions, tournois, stages et réunions ; 14 d'entre elles recourent de manière récurrente aux infrastructures du Centre.

- ALPAPS : Fédération Luxembourgeoise sportive « Special Olympics » ;
- FELUBA : Fédération Luxembourgeoise de Badminton ;
- FLA : Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme ;
- FLAM : Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux ;
- FLASSA : Fédération Luxembourgeoise des Activités et Sports Sub-Aquatiques ;
- FLBB : Fédération Luxembourgeoise de Basketball ;
- FLERA : Fédération Luxembourgeoise d'Escalade, de Randonnée sportive et d'Alpinisme ;
- FLH : Fédération Luxembourgeoise de Handball ;
- FLNS : Fédération Luxembourgeoise de Natation et de Sauvetage ;
- FLR : Fédération Luxembourgeoise de Rugby ;
- FLTRI : Fédération Luxembourgeoise de Triathlon ;
- FLTT : Fédération Luxembourgeoise de Tennis de Table ;
- FLVB : Fédération Luxembourgeoise de Volleyball ;
- LPC : Luxembourg Paralympic Committee.

Les 10 autres fédérations recourent de manière plus intermittente aux services de la Coque. Par le biais du cadre « élite » du COSL, les sportifs d'autres fédérations s'entraînent à la Coque de manière plus ponctuelle.

L'ensemble des heures d'entraînement correspond à une mise à disposition de 18.550 heures/espaces.

En plus de l'entraînement sportif, la Coque a accueilli 64 manifestations sportives fédérales, auxquelles un total de 32.861 spectateurs ont assisté, dont notamment :

- ALPAPS (Special Olympics) : National Athletic Games ;
- FELUBA : Finales Coupes, Youngsters International 2015 ;
- FKL : 3^e Leonhart Open Kicker ;
- FLA : 11 meetings, dont le Vectis Indoor Meeting et le City Jogging ;
- FLAM : Championnat d'Europe Wado Karaté et les Championnats nationaux (karaté et judo) ;

- FLBB : demi-finales et finales de la coupe de Luxembourg (Hommes et Dames), match de qualification aux championnats d'Europe Dames ;
- FLE : tournoi de coupe du monde juniors d'escrime ;
- FLERA : championnats nationaux d'escalade ;
- FLF: Challenge René Bernard, Finale Coupe de Luxembourg Futsal ;
- FLH : demi-finales et finales coupe de Luxembourg et matchs de qualification aux championnats d'Europe ;
- FLNS : 17^e Euro-Meet, compétitions de plongeon et championnats nationaux de natation ;
- FLTRI : 3^e Aquathlon ;
- FLTT : championnats nationaux, Luxembourg Open TT Championships, Championnats Internationaux de Luxembourg pour Jeunes (IJM) et le All Cups Finals Weekend ;
- FLVB : Novotel-Cup 2015, championnats d'Europe SCD – Hommes (Small Countries Division) ;
- LASEL : « Fun in Athletics », championnats de Karaté et « Fight and Fun Day » ;
- LASEP : tournoi de football indoor, 2 manifestations « Freed mat Lichtathletik », « Butzen an der Coque ».

Certaines de ces compétitions ont eu un écho particulier au niveau international, notamment avec la participation d'athlètes de renom et/ou la réalisation de performances remarquables :

- FLNS : 5 nouveaux records ont été établis lors du 17^e Euro-Meet organisé du 30 janvier au 1^{er} février 2015 au Centre Aquatique. A travers ces performances se sont illustrés la Hongroise Zsuzsanna Jakabos, l'Allemande Sonnele Oezturck et le Hongrois Laszlo Cseh. D'autres nageurs et nageuses de calibre mondial, comme Mireia Belmonte, Marco Koch, Paul Biedermann et Philip Heintz ont fait partie de ce plateau exceptionnel. Les quatre leaders de la natation luxembourgeoise Julie Meynen, Laurent Carnol, Raphaël Stacchiotti et Jean-François Schneiders se sont également distingués avec 4 médailles au total dont 1 en or sur le 50m nage libre dames.
- FLBB : l'équipe nationale féminine luxembourgeoise a affronté les Serbes, championnes d'Europe en titre, lors des matchs de qualification aux championnats d'Europe 2017.
- FLF : la Coque a accueilli pour la première fois la finale de la coupe de Luxembourg Futsal organisée par la FLF. Cette première édition au CNSC a rassemblé pas moins de 1.000 spectateurs.
- CIJ Meet : 388 jeunes nageurs et environ 700 spectateurs.

Stages sportifs

De nombreux clubs internationaux ont choisi les installations du Centre Aquatique et du Centre des Salles pour y organiser leurs stages d'entraînement :

- 5 groupes de natation d'Allemagne, de Belgique et de France ;
- 3 groupes français de plongeon ;
- Le club belge de basketball de première division « Okapi Aalstar ».

Le sport scolaire

En 2015 la fréquentation des espaces mis à disposition par la Coque au sport scolaire est stable avec 149.667 élèves.

A l'instar des années passées, le Centre a accueilli des manifestations scolaires sportives comme :

- La 25^e édition du « Wibbel & Dribbel » (2.800 participants) organisée par le Ministère des Sports ;
- L'édition 2015 du « Freestyle Tour », organisée par le Service National de la Jeunesse. Cette manifestation visant à sensibiliser les lycéens sur l'importance d'une activité physique et d'une alimentation équilibrée, a réuni sur 2 semaines 1.000 élèves ;
- L'Eurosport 2015, organisé par l'Ecole Européenne de Luxembourg qui a vu s'affronter sur 3 jours 420 élèves de 14 Ecoles Européennes différentes lors des épreuves de volleyball, basketball, tennis de table et aquathlon ;
- Une semaine pédagogique à l'initiative du Lycée Technique du Centre, régime préparatoire. Au cours de cette semaine, en moyenne, 200 élèves par jour ont fréquenté la Coque et ont pu s'essayer à différentes activités comme l'escalade, la course à pied, la natation, le karaté et le football.

Pour ces 4 manifestations de sport scolaire, un total d'environ 1.300 heures/espaces ont été mises à disposition.

Le sport-loisir récréatif

Le centre aquatique et de détente

En 2015, 167.482 entrées ont été enregistrées au Centre Aquatique.

Le Centre de Détente a connu une augmentation du nombre de clients de près de 20% par rapport à l'année précédente et un total de 25.283 entrées a été atteint.

Le mur d'escalade

L'activité, proposée depuis 2014, séduit des catégories variées d'utilisateurs :

- depuis la rentrée, 10 classes par semaine en moyenne intègrent l'escalade à leur programme de sport scolaire ;
- l'escalade est prisee comme outil de team building pour la clientèle professionnelle ;
- la FLERA a organisé les championnats nationaux d'escalade à la Coque.

Kids camp foot

Lors des congés de la Toussaint, la Coque a organisé avec la „1. Lothar Strehlau's Karlsruher Fussballschule 1996“ un stage de football pour les jeunes âgés de 8 à 14 ans.

120 participants répartis sur 2 sessions de 3 jours se sont entraînés sous la houlette d'ex vedettes du football luxembourgeois, comme Roby Langers et Jonathan Joubert. Des activités récréatives aquatiques et d'escalade ont enrichi le programme d'activités.

Les cours sportifs

La fréquentation se maintient à un niveau élevé avec 29.502 participants répartis sur un large choix de plus de 60 cours par semaine, enrichis en 2015 par un cours de Cardio-Kick.

Le sport d'entreprise

11.573 personnes ont profité des installations sportives de la Coque dans le cadre d'une activité sportive organisée par leur employeur. La « Corporate Coque Kaart » est une alternative offerte aux entreprises qui souhaitent promouvoir les activités sportives de leurs collaborateurs.

Les manifestations culturelles et grand public

Le 24 mars, le célèbre compositeur italien Ennio Morricone a dirigé le Budapest Modern Art Orchestra qui a interprété des musiques de films qui ont fait son succès mondial comme « *Le Bon, la Brute et le Truand* » ou « *Il était une fois dans l'Ouest* » au grand plaisir des 4.700 spectateurs.

Les 28 et 29 mars la Coque a accueilli pour la dixième année consécutive le « Relais pour la Vie » organisé par la Fondation Cancer. Cet événement de solidarité a réuni 10.088 participants.

Le 17 septembre, pour sa première édition, le « BusinessRun Luxembourg » a attiré 1.300 participants. Cette course à pied s'adresse aux entreprises et permet à des coureurs de tout niveau de se lancer en trio sur un parcours de 6 kilomètres tracé sur le plateau du Kirchberg avec départ et arrivée à la Coque.

Une deuxième nouveauté en septembre fut la première édition du « Salon Top Sport ». Cet événement a été organisé dans le cadre de la première Semaine européenne du Sport sous le patronage du Ministre des Sports. Avec la participation de 32 fédérations sportives nationales et d'une quarantaine de prestataires actifs dans le domaine du sport, ainsi que la présence de 2.500 visiteurs, cette foire sportive a été un grand succès.

Le 18 octobre le spectacle pour la famille „Feuerwehrmann Sam“ a fait salle comble avec 1.115 spectateurs au Gymnase, alors que l'Aréna accueillait le même jour plus de 5.500 visiteurs à l'occasion du "Family Day". En plus des ateliers sportifs et des activités récréatives, la journée a été agrémentée d'un spectacle de magie et de concerts de l'Ecole de Musique Echternach.

Pour sa cinquième édition à la Coque, le spectacle "Night of the Proms" a réuni les Beach Boys, Maria Mena et John Miles pour le plaisir de 3.800 spectateurs.

Les conférences et séminaires

Les activités de la clientèle « Business » sont en forte progression, qu'il s'agisse de l'organisation de conférences, de séminaires, de fêtes d'entreprises, de cocktails dînatoires, ou encore de formations.

Des « Apéros Urbains » organisés pour la première fois en juin, ont connu un vif succès et élargissent encore la gamme des services offerts.

La Coque a été choisie pour l'organisation d'évènements d'envergure, comme p.ex. le dîner de gala des Ministres des Sports de l'Union européenne dans le cadre de la Présidence du Conseil de l'Union européenne, ou encore la fête du personnel de la société Amazon avec 1.300 participants.

L'horeca

LA RESTAURATION

La fréquentation des points de restauration est stable avec un nombre de 121.118 couverts.

Les investissements réalisés les années précédentes sur la terrasse en ont fait un lieu très prisé aux beaux jours tant pour les déjeuners, que pour les "After Work" et pour l'organisation d'évènements "Business", sportifs et privés.

L'HÉBERGEMENT

Avec un taux d'occupation en progression (71 %) le Coque Hôtel a accueilli 11.961 clients.

Les travaux

Les travaux de rénovation – pourtant urgents – du Centre Aquatique ont dû être différés, le montant de tous les travaux de rénovation et de mise en conformité qui incombent sur le site nécessitent, au titre budgétaire, le recours à un Fonds d'Entretien et de Rénovation (FER) accordé à l'Administration des Bâtiments Publics.

Des travaux ont cependant pu être réalisés cette année sur la fosse de plongée (remplacement du clapet) ainsi que sur le bassin sport et santé (remplacement du carrelage de sol).

Plusieurs projets de rénovation et de mise en conformité sont planifiés en étroite collaboration avec l'Administration des Bâtiments Publics. Le Fonds d'Entretien et de Rénovation s'étant finalement révélé insuffisant, la Coque a dû prendre en charge certains travaux auxquels il ne pouvait être sursis.

Un planning pluriannuel a été établi pour la réalisation des travaux, dont notamment :

En 2016 :

- le remplacement du revêtement de sol de l'Aréna ;
- la mise en conformité des garde-corps ;
- la réfection des volumes extérieurs en béton ;

- la réfection du sol de l'espace polyvalent (prise en charge par la Coque) ;
- le remplacement du sol au 2/3 de la salle de tennis de table (prise en charge par la Coque) ;
- la réfrigération des locaux à déchets alimentaires (mise en conformité des locaux de la Perla prise en charge par la Coque).

En 2017 :

- la rénovation du bassin d'initiation ;
- l'étanchéité des plages et rigoles ;
- la rénovation et la mise en conformité des vestiaires collectifs au sous-sol du Centre Aquatique.

Ces travaux de grande envergure devraient nécessiter 2,5 à 3 mois de fermeture. Afin de limiter autant que possible l'impact sur le sport scolaire et fédéral, les travaux au niveau des bassins seront réalisés en été, et l'Administration des Bâtiments Publics étudie les possibilités pour installer des vestiaires provisoires pour les groupes scolaires.

D'autres rénovations nécessaires, comme le parvis de l'entrée principale Boulevard Kennedy et le remplacement des portes extérieures qui ne sont plus étanches et dont certaines se sont déformées avec le temps, devront être envisagées à court terme.

La Coque investit également dans les économies d'énergie, notamment au Centre Aquatique avec le remplacement des pompes de circulation et l'éclairage par LED des bassins.

La sécurité fait aussi l'objet d'une attention particulière de la Coque. Ainsi, l'ensemble des portes sera prochainement relié au contrôle d'accès centralisé.

Conclusion

Au cours de l'année 2015, la Coque a satisfait à toutes ses missions et elle a réussi à maintenir le statu quo lui permettant de financer l'ensemble des activités et de prendre en charge certaines rénovations et le remplacement de matériel devenus nécessaires.

Pour garantir un niveau de service et de moyens essentiels au mode de financement du CNSC, il est indispensable que tous les acteurs des projets impactant directement ou indirectement la Coque se joignent aux préoccupations légitimes du Conseil d'administration, soucieux de l'intérêt du sport et de ses quelque 660.000 usagers par an, l'exercice effectif de l'ensemble des missions lui confiées par la loi et de la valorisation des deniers publics et les recettes propres générées et investies.

Une approche concertée des projets et des décisions coordonnées peuvent répondre aux impératifs de fonctionnement de la Coque.

Il s'agit notamment des projets concernant les transports publics, de leur corollaire en termes de possibilités de stationnement dont l'insuffisance actuelle va devenir critique si aucune solution n'est trouvée à très court terme. Et puis il s'agit des travaux d'envergure tenant à l'extension de la Centrale de cogénération voisine qui ne devront en aucun cas avoir comme suite une détérioration du bon fonctionnement de la Coque.

Annexe

Nombre d'utilisateurs et de spectateurs					
	Secteur	Centre des Salles	Centre Aquatique	TOTAL 2015	TOTAL 2014
1	<i>Activités sportives fédérales et scolaires</i>	98 341	100 074	198 415	199 996
2	<i>Activités sportives des particuliers</i>	26 519	216 799	243 318	241 694
3	<i>Spectateurs aux manifestations sportives</i>	31 056	1 805	32 861	34 520
4	<i>Spectateurs aux événements de grande envergure</i>	30 120	0	30 120	36 604
5	<i>Conférences, séminaires, sports d'entreprise et stages</i>	20 012	878	20 890	18 007
6	<i>Restauration</i>	121 118	0	121 118	121 751
7	<i>Hébergement</i>	11 961	0	11 961	11 476
	TOTAL	339 127	319 556	658 683	664 048

STATISTIQUES

Fédérations disciplines par ordre alphabétique	Licenciés actifs compétiteurs			Licenciés loisirs			Licences Jeunes	Dirige- ants	Juges	Entraî- neurs	Total des licences	Nombre des clubs
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total						
Aéronautisme	451	19	470	123	15	138	0	(75)	(37)	(24)	608	27
A.L.P.A.P.S.	290	236	526	0	0	0	37	14	0	60	600	70
Arts martiaux	3 019	1 971	4 990	0	0	0					4 990	77
Athlétisme	1 214	797	2 011	301	107	408	1391	199			2 618	24
Automobilisme	207	22	229	14	1	15	12	28	14	0	286	10
Aviron			0	39	37	76					76	1
Badminton	593	405	998	67	39	106	720	43	15	11	1 173	22
Basketball	2 871	1 575	4 446	0	0	0	2870	1412	0	0	5 858	32
Basketball Corporatif	299	12	311	25	7	32		0	0	0	343	20
Billard	245	8	253	0	0	0	17	0	0	0	253	19
Boules et pétanques	570	117	687	78	24	102	41	21	15	3	828	18
Boxe	39	1	40	155	25	180	8	10	7	6	243	7
Canoë/Kayak	44	7	51	24	2	26	19	10	0	0	87	6
Cricket	165	32	197	0	0	0	65	0	0	17	214	5
Cyclisme	445	56	501	1 148	186	1 334	294	(106)	(29)	(2)	1 835	36
Danse	10	10	20	55	150	205	8	5	4	6	240	8
Darts	185	24	209	2	0	2	0	(7)	0	(1)	211	15
Echecs	594	50	644	0	0	0	136	0	0	0	644	17
Equitation	113	522	635	97	525	622	277	0	0	0	1 257	13
Escalade	74	46	120	264	261	525	101	0	0	0	645	7
Escrime	123	63	186	102	40	142	139	(10)	0	(1)	328	5
Football	30 949	2 348	33 297	2 406	620	3 026	15698	2061	214	675	39 273	113
American Football	40	0	40	0	0	0	6	0	4	2	46	2
Football corporatif	1 204	0	1 204	109	0	109	0	99	7	0	1 419	31
Golf	2 400	1 157	3 557	(42)	(42)	(84)	481	(6)	(12)	(11)	3 557	6
Golf sur pistes	43	12	55	64	48	112	6	4	3	2	176	3
Gymnastique	674	2 448	3 122	330	2 880	3 210	2551	255	46	255	6 888	43
Haltéroph/lutte/powerl.	134	4	138	25	5	30	42	5	9	1	183	4
Handball	1 544	775	2 319	0	0	0	1341	572	(69)	0	2 891	17
Handicapés	92	12	104	39	35	74	0	26	0	11	215	8
Hockey sur gazon (*)	129	49	178	0	0	0	40	0	0	1	179	1
Hockey sur glace	418	16	434	0	0	0	277	0	0	0	434	4
Indiaca	100	100	200	0	0	0	44	3	1	0	204	7
Kickersport	388	14	402	62	10	72	29	(9)	(5)	(3)	474	12
Korfball (*)	30	28	58			0					58	
Lasel (*)	3 915	2 219	6 134			0					6 134	
Lasep (*)	0	0	0			0					0	
Marche populaire	0	0	0	1 583	1 798	3 381	70	0	0	0	3 381	51
Moto-cyclisme	74	1	75	37	2	39	0	1	0	1	116	12
Natation/sauvetage	454	409	863	501	479	980	643	226	67	100	2 236	13
Pêche sportive	1 320	241	1 561	224	50	274	187	(543)	(81)	(79)	1 835	69
Quilles	2 802	368	3 170	0	0	0	40	0	(7)	(7)	3 170	307
Rugby	742	49	791	0	0	0	405	0	6	21	818	3
Ski	122	46	168	120	40	160	101	59	0	0	387	8
Ski nautique	15	2	17	269	134	403	2	18	2	0	440	9
Sports de glace	96	136	232	16	40	56	161	28	5	7	328	6
Sports santé	0	0	0	430	149	579	0	87	0	0	666	1
Sports sub-aquatiques	0	0	0	409	205	614	0	(8)	0	(68)	614	19
Squash	194	24	218	51	3	54	12	3	4	1	280	12
Tennis	3 155	1 454	4 609	6 700	3 550	10 250	1681	203	91	70	15 223	52
Tennis de table	2758	716	3 474	426	255	681	1562	(403)	(41)	(114)	4 155	87
Tir à l'arc	268	95	363	0	0	0	98	12	(16)	(20)	375	11
Tir aux armes sportives	3 638	369	4 007	0	0	0	64	1	0	0	4 008	22
Triathlon	389	121	510	0	0	0	107	27	8	2	547	12
Voile	89	23	112	0	0	0	0	0	0	0	112	3
Volleyball	626	835	1 461	121	70	191	513	104	70	45	1 871	24
Totaux: 56 fédérations	70 353	20 044	90 397	16 416	11 792	28 208	32 296	5 536	592	1 297	126 030	1 411

Remarques:

Le nombre de licences Jeunes est déjà compris dans le total des licenciés actifs compétiteurs et loisirs

Les chiffres entre parenthèses ont déjà été repris sous une autre rubrique.

Les disciplines marquées d'un astérisque n'ont pas introduit de données ou alors de façon lacunaire

Les membres des mouvements guides et scouts sont à ajouter au total.